

en ligne en ligne

BIFAO 81.1 (1981), p. 471-504

Oleg V. Volkoff

Notes additionnelles au Voyage en Égypte de Jean Coppin (1638-1646) (Édition de l'IFAO, 1971).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

Gebel el-Zeit III 9782724710069 Georges Castel 9782724709926 Ouadi el-Jarf I Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney 9782724710427 Ermant III Christophe Thiers 9782724710144 Documentary Papyri from the Fouad Collection Mohamed Gaber Elmaghrabi at the Institut Français d?Archéologie Orientale (P.Fouad II 90–100) 9782724710007 Représentations et symbolique de la guerre et de Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.) la paix dans le monde arabe 9782724710038 Bernard Mathieu Les textes de la pyramide de la reine Ânkhesenpépy II 9782724709889 Proceedings of the 14th International Conference Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.) for Nubian Studies 9782724710182 Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32 Sylvie Marchand (éd.)

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTES ADDITIONNELLES AU *VOYAGE EN ÉGYPTE* DE JEAN COPPIN (1638-1646)

(ÉDITION DE L'IFAO, 1971)

Oleg V. VOLKOFF

La récente réédition du livre de Jean Coppin (Relation des voyages faits dans la Turquie, la Thébaïde et la Barbarie contenant des avis politiques qui peuvent servir de lumières aux Rois et aux Souverains de la Chrétienté pour garentir (sic) leurs Etats des incursions des Turcs et reprendre ceux qu'ils ont usurpé (sic) sur eux. A Lyon, chez Bruysset, rue Mercière, 1720) par l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, sous le titre : Les Voyages en Egypte de Jean Coppin, 1638-1646, ne contient qu'un nombre très réduit de notes.

Ayant en vue les lecteurs peu familiarisés avec l'Egypte du XVII^e siècle, qu'il s'agisse de sa topographie, de ses coutumes, de son administration, etc., nous avons cru faire œuvre utile en rédigeant ces quelques *Notes additionnelles* qui épargneront de longues recherches aux lecteurs de Coppin.

Chaque note est précédée de l'indication des pages où se trouve le mot (ou le groupe de mots) expliqué.

Le premier chiffre indique la page de l'édition de 1720 de la *Relation* de Coppin et figure *en marge* de l'édition de l'IFAO.

Le second chiffre, placé entre crochets [], correspond au chiffre (également entre crochets), placé *au bas* de chacune des pages de l'édition de l'IFAO.

* *

p. 156 [8]:

(1) Mont Gibel. La note 8 de S. Sauneron explique que Coppin a dû faire une erreur : il s'agirait du Stromboli. Nous croyons toutefois intéressant d'expliquer l'origine du nom « Mont Gibel » donné à l'Etna par Coppin (et aussi par d'autres voyageurs). Voir par exemple Lithgow (Voyage en Egypte, 1612, trad. franç. IFAO, 1973, p. 266 [276]). — M.-N. Bouillet (Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie, Paris, Hachette, art. : Etna) indique : « Etna ou Gibel, de l'arabe djebel, montagne, célèbre volcan de Sicile ». Cf. aussi le nom de « Mongibello » donné par la population locale à l'Etna. « Mongibello » est un pléonasme formé de « monte » et de « djebel », qui signifient tous les deux « montagne », l'un en italien, l'autre en arabe.

p. 159 [14]:

(2) Malhem qui est le Maître de la Doüane. « Le vrai douanier, celui avec qui ont affaire les Européens, et dont ils se plaignent fréquemment, est d'habitude israélite, c'est le mu'allim (mallem, mahalem) ». (Précis de l'histoire d'Egypte par divers historiens et archéologues, Le Caire, IFAO, 1932, t. III, p. 88). — D'après Jacques Albert (Estat de l'Ægypte, 1634, édit. moderne IFAO, 1974), les obligations du douanier d'Alexandrie (dont dépendaient aussi les douanes de Rosette et de Blikier (Aboukir)) étaient — à part le prélèvement des droits de douane les suivantes : il devait donner au pacha un présent de trente bourses, et de dix aux agas du pacha. Au sultan, il versait 120 bourses par an (payables par quarante bourses chaque quatre mois), et environ 12.000 piastres pour l'entretien de la garde de la forteresse d'Alexandrie, d'Aboukir et de Rosette. Il devait aussi verser 328 quintaux d'huile d'olive, envoyés à la Mecque, et une fois par an 12 - 15.000 piastres payables en draps de soie et de laine, remis au pacha et à ses gens lors de la célébration du Ramadan. Sur les marchandises venant « de Chrestienté », le douanier prélevait 21 %; de celles venant des territoires soumis au Grand Seigneur, 10 %; du bois venant de la mer Noire, 20 %. Enfin il exerçait les fonctions de maître de la police touchant les poids et mesures, et tirait de cet emploi additionnel 12 à 15 bourses par an (pp. 78-79 [110]). -Le douanier d'Alexandrie est mentionné par Samuel Kiechel (Voyage en Egypte, 1588, édit. franç. IFAO, 1972, p. 333 [30]). Le douanier le fouilla car tout étranger devait lui remettre 1 % de son argent. Kiechel ajoute qu'à la porte de la ville, éloignée d'un mille romain du port, un autre douanier le fouilla encore une fois pour prélever une autre taxe — mais ne trouva rien. — En 1481, le rabbin Meshullam ben R. Menahem de Volterra (E.N. Adler, Jewish travellers, London, Routledge, 1930, p. 158) dit que le douanier d'Alexandrie lui prit 10 % de son argent. Il ajoute que les Juiss ne payent pas de droits sur les marchandises, tandis que les Gentils doivent payer 10 %. - Harant (Voyage en Egypte, 1598, trad. franç. IFAO, 1972, p. 196 [268]) mentionne que les chrétiens payent « le dixième sur tout ce qui est importé » (et la même somme sur tout ce qui est ensuite exporté).

p. 160 [15]:

(3) Nô. Peut-être Coppin et Lubenau (Voyage en Egypte, 1588, trad. franç. IFAO, 1972, p. 713 [232]) ont-ils pris pour le nom d'Alexandrie le mot Noun, «l'océan primordial, dont le Nil débordant dans le Delta ou le vaste lac Mæris furent les modèles » ... « Les Egyptiens croyaient que le Nil sortait de l'océan qui entoure la terre, le Noun, dont le Hapy (autre nom du Nil. O.V.V.) est comme une forme seconde ». G. et M.F. Rachet, Dictionnaire de la civilisation égyptienne, Paris, Larousse, 1968, art.: Noun, Hapy.

p. 163 [21]:

(4) Obélisques. Il s'agit de deux obélisques appelés « Aiguilles de Cléopâtre » parce qu'ils se trouvaient à proximité d'un temple dont on attribuait la construction à Cléopâtre. Ils sont

mentionnés par la plupart des voyageurs qui décrivent Alexandrie. L'un des obélisques se trouve depuis 1877 à Londres, l'autre, depuis 1880, au Central Parc de New-York. Ils sont même reproduits sur les anciennes cartes d'Alexandrie, par exemple sur celle de Belon (1547) (Observations, édit. de l'IFAO, Le Caire, 1970, p. 92 b), ainsi que sur la carte de Blaeu (Alexandria, vetustissimum Ægypti emporium, 1619, reproduite dans Jondet in: Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie, in : Mém. de la Société Sultanieh de Géographie, Le Caire, Imprim. de l'IFAO, 1921, pl. V). — Voir aussi : S.B. Monseigneur Kyrillos II, Le temple du Césaréum et l'église patriarcale, in : Bull. de la Soc. Khédiviale de Géographie, Série V, nº 6, 1900, p. 332. « Pline fait appartenir au Césaréum les deux obélisques du port. 'Il y avait à Alexandrie sur le port, dans le temple de César, deux obélisques taillés par le roi Mesphrès et mesurant 42 coudées'. (Pline, Hist. Nat., LXXXVI, c. XIV, N° 8) ». Ces obélisques reposaient sur des crabes en bronze. « Lorsque M. Dixon préparait le transport du premier [obélisque] en Angleterre, il dégagea la base du second pour voir la forme du socle qui le supportait. C'est ainsi qu'il découvrit que le monolithe s'appuyait sur quatre crabes marins en bronze, dont deux seulement se trouvaient encore en place, les deux autres ayant été enlevés sans doute par des voleurs. Des deux premiers, l'un était déjà privé de ses deux pinces et de toutes ses pattes. Il ne restait que le corps des crustacés. L'autre était également mutilé, il ne lui restait que la pince droite sur laquelle est gravée une inscription bilingue, grecque et romaine. Ces deux crabes ont été transportés à New-York avec l'obélisque en 1880 par le général Gorring qui en fit cadeau au Métropolitan Museum of Art, en 1881. Les deux crabes laissés en place étaient mutilés, et sur la pince droite oxydée de l'un d'eux T. Neroutsos bey lut:

ETOC IH KAICAPOC BAPBAPOC ANEOHKE APXITEKTONOYNTOC TONTIOY (ANNO XVIII) CAESARIS BARBARUS PRAEF, AEGYPTI POSUIT ARCHITECTANTE PONTIO

Par une autre dédicace de ce même préfet, à Philae, nous apprenons que son nom complet était : Poplius Rovrius Barbarus. (...) D'après Mme Gabrielle Camille-Flammarion, Bonaparte en 1798 et Louis XVIII avaient pensé à en transporter un à Paris. («L'Illustration», Paris, 24 octobre 1936, p. 251). Ces obélisques furent érigés vers 1600 av. J.C. en l'honneur du roi Thoutmosis III par sa sœur et épouse, la régente Hatshepsout. Par la suite Ramsès Meïamoun II, surnommé Sésostris (XIXe dynastie, vers 1400 av. J.C.) substitua ses propres titres à ceux de Thoutmosis». G.L. Arvanitakis, Les obélisques. Extrait de «L'Hellénisme contemporain», Athènes, Imprim. Nat., 1937. — L'obélisque porte également le nom de Séti II. Pour la totalité de l'inscription sur l'obélisque encore debout en 1878, voir E. Isambert, Itinéraire (...) de l'Orient, Paris, Hachette, 1878, p. 269. (Traduction des hiéroglyphes par G. Maspero). — Illustrat. dans P. Lucas, Voyage fait en 1714, Paris, 1724, t. II, p. 24 : «L'Eguille (sic) de Cleopatre».

p. 164 [22]:

(5) Palais du Roy Coste: Brémond (Voyage en Egypte, 1643-1645, édit. mod. IFAO, 1974, p. 12 [32]) écrit: « Presque au milieu de la ville, sur un lieu relevé, s'y voit les reliques d'une

grande fabrique (c.à.d. construction. O.V.V.) antique, que le vulgaire croit estre les restes du palais du père de Ste Catherine, et la plus probable opinion des restes d'une belle église qu'on dict avoir esté bastie sur les ruines du Tample de Séraphis; ce qu'il s'en peut dire de plus assuré est qu'il estoit basti presque tout de briques, et en voûte, et, audessus eslevé en estages d'assez grande estanduë, en carré, de très bonne masonerie » (maçonnerie. O.V.V.).— « Selon la tradition, c'est-à-dire pratiquement selon le récit qu'a reproduit Syméon Métaphraste (PG CXVI, 267 sq.), Catherine, jeune fille de noble famille, était née à Alexandrie. On assure même qu'elle était la fille d'un roi nommé Costos, sans préciser dans quel pays ce Costos pouvait exercer son autorité royale ». A. Baudrillart, Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiastiques, Paris, Letouzey et Ané, 1949, art.: Catherine d'Alexandrie (Sainte). — Selon S. Em. Grégoire II, Archevêque du Mt. Sinaï et de Raïthou (communication verbale), le père de Ste Catherine était un certain Constant, originaire de Chypre et résidant à Alexandrie. La mère de la future sainte s'était convertie en secret au christianisme. Sa fille reçut d'abord le nom de Dorothée, mais fut baptisée par sa mère et appelée Catherine. — Ce sont en fait les ruines d'une ancienne station militaire romaine. « Ces ruines étaient situées près de l'actuel Club Mohammed Ali. Des cellules souterraines permirent de déduire qu'on avait affaire à des prisons d'Etat. De là naquit la pieuse tradition qui voulait que Ste Catherine y eût été emprisonnée. On crut y voir également le palais de son père, qui fut gouverneur d'Alexandrie ». Th. D. Mosconas, L'Eglise de Saint Saba à travers les siècles, in : Revue des conférences françaises en Orient, 11e année, No 8, août 1947, p. 456.

p. 164 [22]:

(6) Chaire de St Marc. Le Père Antonius Gonzales (Voyage en Egypte, 1665-1666, édit. franç. IFAO, 1977, p. 171[321]) décrit cette chaire placée dans une église appartenant aux coptes : « L'objet vénérable dans cette église et la cause pour laquelle elle est visitée et vénérée, est la chaire fixée au mur — à la même hauteur que le sont habituellement les nôtres — d'où Saint Marc lui-même a annoncé l'évangile, d'après l'ancienne tradition commune parmi les habitants. Elle semble réparée en quelques endroits, et elle en avait bel et bien besoin. Car, à cause du zèle indiscret des pèlerins qui en détachent des fragments, elle était ici et là endommagée » ... « La chaire est ronde, ressemblant à celles de notre pays, mais sans ornement». — Cette chaire est aussi mentionnée par Aquilante Rocchetta (Voyage en Egypte, 1599, édit. franç. IFAO, 1974, p. 339 [83-84]) qui la décrit ainsi : « La chaire de St Marc dans cette église est plaquée de marbre très fin, blanc, avec des incrustations de porphyre, embellies par des morceaux de nacre, ce qui est très beau à voir et comme elle est surélevée, on y monte par un petit escalier. Quelques-unes de ces incrustations manquent; je crois qu'elles ont été prises par dévotion. Cette chaire est placée à droite de l'autel ». — Monconys (Voyage en Egypte, 1646-1647, édit. mod. IFAO, 1973, p. 154 [23]) en dit seulement : « La chaire de St Marc a huit faces, de pièces de marbre rapportées, qui est fort peu de choses ». — Enfin Morison (Voyage en Egypte, 1697, édit. mod. IFAO, 1976, p. 69 [14]) écrit : « Cette chaire étoit faite de pièces de marbre blanc de diverses couleurs ». — Comme on le sait, l'église St Marc fut détruite à plusieurs reprises, puis reconstruite (en 641, en 1219, en 1798). Aussi la chaire de St Marc n'y existe plus. Dr. Mounir Shoucri, L'église de St Marc à Alexandrie, in: Le Monde Copte, Nº 3, p. 23.

p. 164 [22]:

(7) Image de St Michel. G. Brémond (Voyage en Egypte, 1643-1645, édit. mod. 1FAO, 1974, p. 11 [32]) mentionne « une petite église de St Michel dans la ville où il y en a un très beau et ansien pourtraict estimé, qu'on n'a peu ancor tirer de là, estant gardé ».

p. 164 [22]:

(8) Mogrebins. Indigènes originaires du Maghreb (c'est-à-dire Couchant), désignation par laquelle les géographes arabes désignaient la partie septentrionale de l'Afrique située à l'ouest de l'Egypte. Coppin a dû confondre « Maugrebins » avec « Maures », nom que les voyageurs donnaient aux Egyptiens habitant les villes et les villages (par opposition aux « Arabes », nom désignant les bédouins du désert).

p. 165 [23]:

(9) Vieux château. La carte de Belon (Voyage en Egypte, 1547, édit. mod. IFAO, 1970, p. 92 b) indique à proximité du Porto Vecchio (le Port Ouest) un bâtiment avec l'inscription « Chateau vieie ».

p. 165 [24]:

(10) Pharalion et Château du Pharalion. Coppin semble avoir confondu dans sa description le petit fort appelé Pharalion (ou Faraillon, ou Farillon) qui se trouve sur la pointe nommée aujourd'hui Silsileh, et le fort Qayt Bay (appelé d'ailleurs aussi par certains voyageurs Farillon ou Faraillon) qui se trouve à l'emplacement de l'ancien phare. La description qu'il en donne (v. infra p. 166 [25]) correspond à celle du fort Qayt Bay, construit en 1477 par le sultan du même nom (Forster, Alexandria: a History and a Guide, Alexandria, Whitehead Morris, 1938, p. 73, donne : 1480). — Ibn Iyas écrit : « En juin 1477 le sultan Kait Bey alla à Alexandrie; là il se rendit à l'endroit où s'était élevé l'antique pharos et il décida de bâtir un solide château (burdji) sur ses fondations; ce château est celui qu'on y voit encore ». (Cité par H. Thiersch, Pharos. Antike Islam und Occident, Leipzig, Teubner, 1909, p. 51). « Les murs du château furent légèrement déviés des lignes des anciennes fondations du phare pour placer la mosquée exactement dans la direction de la Mecque. Au-dessus de la porte furent inscrits le nom et le titre de Kait Bey» (Thiersch, op. cit. p. 77). — L'architecte en aurait été un mamlouk allemand, natif d'Oppenheim, diocèse de Mayence. Après avoir abjuré le christianisme, il s'est reconverti ensuite au catholicisme. Il possédait d'immenses richesses. (Breydenbach, Les saintes pérégrinations, trad. Larrivaz, Le Caire, Impr. Nationale, 1904, p. 77).

p. 167 [27]:

(11) Aqueduc. Il doit s'agir du canal souterrain qui conduisait l'eau d'Alexandrie à Aboukir. Maillet (Le Mascrier), Description de l'Egypte, Paris, 1735, écrit t. I, p. 143 : « On

trouve une continuation de ces citernes [d'Alexandrie. O.V.V.] depuis Alexandrie en suivant le rivage de la mer vers l'Orient jusqu'aux Biquiers [Aboukir. O.V.V.] qui en sont éloignés de cinq grandes lieues; et de semblables s'étendent jusqu'à deux lieues vers l'Occident. Parmi ces canaux souterrains, qui servent à porter l'eau dans les citernes, et qui sont assez élevés pour qu'un homme puisse s'y promener debout, on en voit encore un presque entier, qui règne jusqu'aux Biquiers. Il étoit destiné à fournir l'eau aux citernes, qui s'avançoient de ce côté là, & il la recevoit comme tous les autres par ce grand canal, dont j'ai parlé plus haut, & qui, comme je l'ai dit, subsiste encore aujourd'hui en partie ». [Canal réunissant Alexandrie au Nil. O.V.V.].

p. 168 [29]:

(12) Madie. C'est la bouche du lac Edkû sur la mer. On sait que l'ouverture d'une lagune sur la mer était appelée aussi fréquemment Ashtûm (emprunté au grec στόμα). Et. Combe (Notes de Topographie et d'Histoire Alexandrine, in Bull. de la Soc. Roy. d'Archéologie d'Alexandrie, Nº du Cinquantenaire, Années 1943-1944, Nº 36, 1946, p. 124) écrit : « Fr. Arcangiolo Carradori, au milieu du XVII^e siècle: 'D'Alexandrie à Rosette on parcourt 40 milles le long de la mer et l'on rencontre à mi-chemin la bouche d'un lac, qui s'enfonce de la mer dans les terres. Ce lac se loue 2 mille écus annuellement; on en sèche les poissons. Ayant passé cette bouche en barque, on trouve une auberge abandonnée, où s'arrêtent pour la nuit les voyageurs par crainte des Arabes' (...). 'Même au XIXe siècle, la route indiquée était utilisée, en particulier lorsque le canal n'était pas navigable, et le caravansérail fut probablement réparé, d'après le consul de France Mimaut' (...)». «Wilkinson note: 'à environ 2 lieues à l'Est d'Abûqir une bouche, appelée Madea, Madéeh, gué, bac, par lequel le lac d'Edkû communique avec la mer, et qu'on suppose être la bouche de l'ancienne branche Canopique. On fera donc bien attention, comme je l'ai dit jadis, de ne pas confondre ce Ma'diya avec le bac plus récent, disposé à Abûqir même, après la rupture de la digue au fond de la baie, d'où le nom de lac Ma'diya donné fréquemment dès lors au lac d'Abûqir' ». — Dans ses Commentaires sur l'Atlas historique d'Alexandrie (de Jondet), H. Thuile (Le Caire, IFAO, 1922, p. 34) écrit : « Lorsqu'on venait de Rosette par la côte pour se rendre à Alexandrie, on pouvait franchir la passe soit par un bac attaché par une corde à chacune des rives, soit à cheval ou à mulet ». Il y avait là un caravansérail qui est mentionné plus haut, ainsi que par le P. Antonius Gonzales (op. cit. p. 164 [307]) qui l'appelle Madijn (en arabe : بمكاية, c'est-à-dire : bac. Note du P. C. Libois, S.J.). Le lac fut desséché entre 1887 et 1891. — La carte 37 de l'atlas de la Description de l'Egypte montre le bras de mer qu'il faut traverser et qui joint le lac d'Edkou à la mer. Sur la rive orientale du bras de mer est indiqué: « Caravansérail, dit Maison carrée ».

p. 170 [34]:

(13) Trouble. Villamont (Voyage en Egypte, 1589-1590, édit. mod. IFAO, 1971, p. 264 b [194]) mentionne qu'on ajoute dans les zirs, pour rendre l'eau claire, une amande pilée. D'autres voyageurs signalent le même procédé: Palerne (Voyage en Egypte, 1581, édit. mod. IFAO, 1971, p. 78 [58]): « Pour laquelle [eau] éclaircir, j'ay veu frotter le bord dudit vaisseau avec des

amandres, & soudain la rendent claire ». — Morison (Voyage en Egypte, 1697, édit. mod. IFAO, 1976, p. 131 [118]) écrit : « Il est vrai qu'elle [l'eau] est trouble (...) mais une amande pilée, jetée dans la bardaque pleine d'eau, la rend en un instant claire & transparants (sic) comme le cristal le plus fin!». — Harant (Voyage en Egypte, 1598, trad. franç. IFAO, 1972, p. 40 [56]), donne des détails sur cette opération : « Ils ont de grands récipients en terre ou en argile, larges en bas, étroits en haut, comme des cruches, contenant à peu près deux seaux, qu'ils remplissent d'eau trouble jusqu'au bord. Puis, prenant cinq ou six amandes amères, ils les frottent un peu contre la surface de la cruche, les écrasant dans la paume de la main, et les jettent dans l'eau. Ensuite, plongeant le bras jusqu'au coude dans l'eau, ils la remuent, la rendant tout-à-fait trouble et la laissent ensuite décanter. En trois ou quatre heures, l'eau est propre comme du verre, et prête à être prise dans de plus petites cruchettes pour l'usage ».

p. 171 [35]:

(14) Feves. Il s'agit des graines de nelumbium speciosum, Willd., en arabe : الفول المصرى. A.K. Bedevian, Illustrated polyglottic dictionary of plant names, Cairo, Argus & Papazian Press, 1936, N° 2396 : Al foul al masri.

p. 174 [41]:

(15) Isle de Delta. La pointe méridionale du Delta porte le nom de Batn al-Baqarah ou Ventre de la Vache.

p. 175 [41]:

(16) Boulac. Orthographié généralement Bulaq. D'abord une île, Bulaq se rattache au XVe siècle à la terre ferme (par la disparition d'un bras du Nil) pour devenir le port du Caire, ensuite, au XIXe siècle, partie intégrante de la ville. Longtemps Bulaq fut le port où débarquaient les voyageurs venus par le Nil d'Alexandrie, de Rosette ou de Damiette. — D'après Sanuto, dont la Geografia parut en 1588, « Būlāq est un très grand faubourg qui s'élève sur le bord du Nil, à environ deux milles des murs du Caire. Il y a à Būlāq, environ quatre mille feux et un grand nombre de moulins mis en mouvement par des bêtes de somme. Ce faubourg, poursuit-il, est habité par de nombreux artisans et négociants en grains, en huile et en sucre. On remarque sur la rive du Nil de magnifiques maisons, il y a aussi de fort belles mosquées et des madrasas fréquentées par les étudiants. Le nombre de barques à Būlāq, après la récolte des céréales, dépasse celui de mille. On trouve là, ajoute-t-il, des postes de douaniers chargés de prélever les droits sur les marchandises venant d'Alexandrie et de Damiette ». (Thenaud, Le voyage d'outre-mer, édit. Schefer, Paris, Leroux, 1884, p. 35). — Brémond (Voyage en Egypte, 1643-1645, édit. mod. IFAO, 1974, p. 16 [42]) en parle aussi, mentionnant qu'on y voit de « belles maisons qui ont veuë sur le Nil» et ajoute qu'à «l'arrivée on n'y manque pas de montures pour vous porter au Caire, car il y a toujours abondance de ces asnes, qui portent avec vitesse incroyable». — Antonius Gonzales (Voyage en Egypte, 1665-1666, trad. franç. IFAO, 1977, p. 31 [78] sv.) consacre plusieurs pages à ce quartier et donne une description assez détaillée de deux palais qui s'y dressaient en son temps.

p. 177 [45]:

(17) Kalis. C'est le Khalig, canal qui traversait le Caire du SO au NE. Large d'une dizaine de mètres, il présentait une branche qui enveloppait la ville à l'ouest (E. Isambert, *Itinéraire* (...) de l'Orient (Guide Joanne), Paris, Hachette, 1878, p. 305). Il a été décrit par la plupart des voyageurs qui visitèrent le Caire, par exemple : Beauvau (1605), (Relation journalière du voyage du Levant, Nancy, Garnich, 1615, pp. 158, 159); — Ill. dans Marcel, Egypte (Collection L'Univers), Paris, Didot, 1848, pl. 40. — Notre ouvrage (Le Caire, 969-1969, Le Caire, IFAO, 1971) reproduit une photographie montrant ce canal à la veille de son comblement qui eut lieu en 1899 (pl. XXIII). Le pont mentionné par Coppin l'est aussi par Palerne (Voyage en Egypte, 1581, édit. mod. IFAO, 1971, p. 61 [41]) qui l'appelle « le pont du Mas ».

p. 178 [48]:

(18) Santons. (Voir les pages de Coppin 211-212 [106-107] où l'auteur donne une courte description de ces « dévots (...) qui contrefont les insensez »). La plupart des voyageurs ont mentionné ces personnages aux allures bizarres. — Palerne (op. cit. p. 113 [93]): «Ce sont pauvres gens fols, qu'ils tiennent pour saincts, la pluspart desquels vont tous nuds, tant en hyver, qu'en esté, sans se couvrir d'aucune chose. Vray est, qu'il n'y faict point froid, au moins en ces quartiers Meridionaux. Ces Sanctons sont ordinairement parmy les ruës, à se veautrer par terre: & s'ils ont faim, s'en vont à la premiere boutique de leurs faiseurs de menestre de ris (potage de riz), où ils se traictent comme gallans (joyeux convives), & ne leur oseroit on rien refuser. On nous fit le recit d'une chose quasi incroyable : c'est que s'il y a quelque bon homme vieux, qui aye encores belle femme, & jeune, de laquelle il ne puisse avoir enfans, ils prient ces Sanctons d'habiter avec elle, tenans les enfans, qui en sont procrés, pour legitimes, s'estimans bien heureux d'en avoir de la race ». — Vincent Stochove (Voyage en Egypte, 1631, édit. mod. IFAO, 1975, p. 433 [52]) en rencontra un qui « marchait sur des eschasses de la hauteur d'environ deux pieds, il avoit sur le corps une robbe qui luy venoit jusques aux genoux, moytié faite de toute sorte de peaux, et l'autre moytié de toute sorte d'estoffe de differentes couleurs ». Il ajoute (p. 435 [56]) qu'« ils manient et mangent comme avec une rage » les serpents et les vipères. — Neitzschitz (Voyage en Egypte, 1636, trad. franç. IFAO, 1974, p. 144 [202]) dit qu'«après leur mort on construit en leur honneur des églises» (c'est-à-dire des mosquées. O.V.V.).— Antonius Gonzales (op. cit. p. 20 [59]) mentionne qu'« ils se promènent nus, excepté une couronne de fleurs ou de pampres autour de la tête et une très ample épaisse couronne autour de leur corps pour couvrir leur sexe et leur postérieur. A celui qu'ils rencontrent, ils offrent des fleurs ou tiges de plantes odoriférantes ». — Edward Brown (Voyage en Egypte, 1673-1674, trad. franç. IFAO, 1974, p. 242 [46]) précise en parlant des derviches, que « les voyageurs se trompent souvent et les confondent avec les santons dont ils diffèrent en réalité à peu près autant qu'un homme sage diffère d'un imbécile ». Page 243 [48], il décrit des santons en détail : « Ils

sont ou font semblant d'être fous », et souligne leur sans-gêne qui est « pris en bonne part » par la population locale. Celle-ci ne proteste même pas lorsqu'ils (les santons) « vont jusqu'à se saisir des femmes et en abuser au grand jour ». Pour expliquer cette attitude, l'auteur rappelle que « les Grecs ne pensaient-ils pas eux aussi, qu'il y avait une parcelle de divinité dans les réponses données par les fous et les idiots ». — A.-B. Clot Bey (Aperçu général sur l'Egypte, Paris, Fortin-Masson, 1840, t. II, p. 54-55) distingue les ouely (« favoris du ciel ») des koutb (c'està-dire l'axe autour duquel pivotent les ouely). Les premiers affectent « chacun une manie différente » : les uns meuvent continuellement la tête en divers sens; d'autres répètent sans cesse les mêmes paroles; d'autres encore ne parlent pas du tout et se composent de grotesques grimaces. Il en est qui ne font autre chose que danser ou chanter ». — Ch. Blanc, (Voyage en Haute Egypte, Paris, Renouard, 1876, p. 117) décrit un santon rencontré sur le bord du Nil : « Le santon que nous avons sous les yeux a soixante-dix ans. Il est, depuis trente ans, accroupi au même endroit de la berge, immobile, ankylosé et tout nu. Il a pour chevelure une toison blanche qu'on prendrait pour une perruque, les bras pendants, le menton sur ses genoux, assis dans la boue du Nil, il végète là, assisté d'un secrétaire! ». — Lane (The manners and customs of the modern Egyptians, London, Dent, 1914, p. 234), écrit : « Some of them eat straw or a mixture of chopped straw and broken glass ». — Voir aussi l'étude de E. Sidawy, Les santons, dans Revue du Monde Egyptien, t. I, Nº 12, Nov. 1921, p. 749, relatant sa rencontre avec plusieurs santons. Il existerait aussi des santons femmes (p. 755) mais « le peuple ne leur attache pas généralement grande importance, car, à ses yeux, la femme est un être inférieur ». V. également S. Sauneron, Le cheikh Sélim du village de Héou, in : Villes et légendes d'Egypte, Le Caire, IFAO, 1973, p. 148 avec illustr. face à p. 152.

p. 184 [59]:

(19) Porte de bois. Ces portes qui fermaient les rues sont mentionnées par la plupart des voyageurs. Blunt (Voyage en Egypte, 1634, trad. franç. IFAO, 1974, p. 38 [30]) écrit : « Chacune d'elles [des rues] est fermée la nuit par une porte à chaque extrémité et est gardée par un mousquetaire [c'est-à-dire un gardien] ce qui évite [aux habitants] les incendies, les vols, les tumultes et autres [genres de] désordres ». — Neitzschitz (Voyage en Egypte, 1636, trad. franç. IFAO, 1974, p. 155 [219]) dit: « Chaque nuit on ferme [les portes de] 13 ou 14.000 rues, attendu qu'elles communiquent toutes [entre elles]; [et on fait cela] à cause de la grande distance, et pour empêcher, de plus, des désordres ». Voir aussi : A. Raymond (Artisans et commerçants au Caire au XVIIIe siècle, Inst. franç. de Damas, 1974, p. 441) : « Des documents attestent la construction des portes de quartier (bab, bawwaba) en plein XVIII° siècle et il en existe encore un exemplaire, dans le quartier de Ğamāliyya qui est daté de 1673. Ces portes n'avaient pas un rôle militaire, mais étaient plutôt destinées à assurer la sécurité nocturne du Caire; elles étaient fermées dès la nuit tombée et les portiers (bawwāb) qui les gardaient ne les ouvraient plus qu'aux personnes habitant le quartier ou rendant visite à des gens connus du quartier. En période de crise les autorités avaient généralement soin d'inviter la population à fermer les portes des quartiers, mais très souvent les habitants prenaient d'eux-mêmes cette précaution avant toute proclamation officielle ». On sait que Bonaparte fit enlever ces portes par ses sapeurs en 1798, afin que les rondes et les patrouilles militaires puissent parcourir facilement le Caire. — Voir dans Raymond et Wiet, *Les marchés du Caire*, Le Caire, IFAO, 1979, p. 58, dix citations concernant ces portes, extraites des relations d'anciens voyageurs. Enfin, Coppin lui-même donne dans son livre quelques détails supplémentaires sur ces portes à la p. 195 [76].

p. 185 [60]:

(20) On vend des hommes (...) des femmes. Les marchés aux esclaves sont mentionnés par la plupart des voyageurs. Monconys (Voyage en Egypte, 1646-1647, édit. mod. IFAO, 1973, p. 286 [158]) écrit : « Je fus voir le marché des noirs qu'on vend dans les ruës, du long desquelles ces pauvres esclaves sont appuyés contre les maisons, exposés à tous ceux qui les veulent voir & manier par tous les endroits de leurs corps ». — Harant (Voyage en Egypte, 1598, trad. franç. IFAO, 1972, p. 163 [202]) dit: « Pas bien loin des échoppes nommées Cancali (Khan al-Khalili. O.V.V.) se trouve une étroite ruelle où nous vîmes en vente, pour servir comme esclaves, une grande quantité d'hommes et de femmes de tout âge, de toutes nationalités, parmi lesquels les Maures étaient en majorité». L'auteur mentionne que « ces esclaves étaient enchaînés, ou attachés ensemble par groupes ». — Lichtenstein (Voyage en Egypte, 1587, trad. franç. IFAO, 1972, p. 33 [8]) appelle «Ampsar» l'endroit où les esclaves sont mis en vente. (« peut-être al-Massar ». Note de S. Sauneron). — Stochove (Voyage en Egypte, 1631, édit. mod. 1FAO, 1975, p. 432 [50]) écrit : « Il y a aussi une ruë apart port vendre les esclaves qui sont presque tous des noirs; il y en a quelques fois sept et huict cens, ils sont rangez le long des maisons tous nuds n'ayant qu'un petit linge devant leurs parties honteuses, ils sont a bon marché et ne vallent ordinairement que vingt a vingt cinq realles de huict ». — Raymond et Wiet (Les marchés du Caire. Trad. annotée du texte de Maqrīzī, Le Caire, IFAO, 1979, p. 223) ont relevé les principaux passages des relations de voyages décrivant ces marchés. Ils mentionnent le han Masrur (le «Ampsar» de Lichtenstein? O.V.V.) et ajoutent : « Nous savons d'autre part que des esclaves étaient mis en vente dès la fin du IX°/XV° siècle à proximité du han Halili, ct que, par ordre du sultan Gūrī, un emplacement fut aménagé en 920/1511 dans le même endroit ».

p. 185 [60]:

(21) Caravannes d'Ethiopie. Il est probable que le mot « Ethiopie » englobe, ici, toutes les caravanes qui venaient du sud (Abyssinie, Darfour, Sennar, Soudan). Voir à ce sujet les citations (Maillet, II, 339-340, 342; Niebuhr, Voyage I, 117; Volney, I, 188-189) réunies par G. Wiet dans: Trécourt, Mémoires sur l'Egypte, Année 1791, Public. de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte, Le Caire, 1942, p. 78-79). Maillet évalue le nombre d'esclaves amenés à 2 - 3.000; Niebuhr mentionne les « esclaves tant eunuques que non châtrés »; Volney donne le chiffre de « 1.000 à 2.000 esclaves noirs ». — Raymond (Artisans et commerçants au Caire au XVIIIe s., Inst. franç. de Damas, 1973, p. 158) mentionne que les pertes subies par les marchands venant du Darfour « étaient, semble-t-il, très élevées: une caravane arrivée en novembre 1800 au Caire avait perdu 152 esclaves (sur 708) et 852 chameaux (sur 1.400) ».

p. 185 [60]:

(22) Babilone. Coppin confond le Vieux-Caire, le Caire, et Memphis. Memphis (ou plutôt ses ruines) est situé à environ 35 km (20 km à vol d'oiseau) au sud du Caire actuel. Quant à Babylone, c'est l'ancien nom du Vieux-Caire actuel (situé à 4 ½ km au sud du centre de la capitale) ou, plus exactement, de la forteresse qui dominait au VII° s. le petit village de Misr. Voir Belon (Voyage en Egypte, 1547, édit. mod. IFAO, 1970, p. 110 a): « Nous partîmes du Caire pour aller voir la vieille ville du Caire, qui anciennement estoit appellée Babylon (...) & y ha maintenant un petit village où se tiennent quelques Chrestiens Armeniens & Grecs ». Pour une description détaillée de la forteresse du Vieux-Caire, voir : Loukianoff, La forteresse romaine du Vieux-Caire, Extrait du Bull. de l'Inst. d'Egypte, t. XXXIII, Session 1950-1951, Le Caire, 1952, pp. 286-293. Voir aussi infra, note (68).

p. 185 [60]:

(23) Masser. Misr, nom arabe du Caire, ainsi que de l'Egypte. Il provient d'une racine sémitique d'où le langage courant a tiré la forme Masr. Enc. Isl., édit. 1927, art. : Egypte.

p. 185 [61]:

(24) Vieux. C'est-à-dire le Vieux-Caire (voir note (22) sur Babilone).

p. 187 [63]:

(25) Murs. Lorsque Djawhar al-Saquili se mit à bâtir la ville qui sera le noyau du Caire actuel, il l'entoura d'un rempart avec sept portes. Son tracé put être rétabli : rectangle irrégulier, la ville était orientée à peu près suivant les points cardinaux et comprenait un espace d'environ 140 ha, chaque côté ayant à peu près 1100 ou 1150 mètres de long. Quand Hakim, le calife dément, bâtira sa mosquée (encore existante), les murailles seront abattues, puis reconstruites de façon à englober le nouveau sanctuaire. En 1087, sous le calife Mustanser, Badr el-Djamali, son ministre, refera encore une fois les murailles — toujours pour les mêmes raisons. (En particulier il déplacera les portes Bab en-Nasr, Bab el-Fetouh et Bab Zouweila — qui toutes subsistent encore). Enfin, Saladin s'occupera lui aussi des murailles. Il les restaure, les complète, et entoure Fustat et le Caire d'une seule muraille (le Borg al-Zefer semble dater de ce temps). Voir Colloque internat. sur l'histoire du Caire (Recueil d'articles publiés sous la direction d'A. Assabgui, A. Beheiry, etc., Imprimé par G.W. Leibniz, Gräfenhainichen, Rép. démocr. allemande, 1969, Voir les articles de K.A.C. Creswell, The founding of Cairo (p. 128); Abdel Rahman Zaki, L'extension du Caire entre 969 et 1517 (p. 469)) ainsi que notre ouvrage : Le Caire, 969-1969, IFAO, 1971, pp. 52, 54, 58, 78, 96.

p. 190 [68]:

(26) Salle. C'est l'iwan (oratoire couvert d'une mosquée) appelé plus tard « Diwan de Josephe ». Des colonnes, apportées du Saïd, y supportaient un dôme splendide. Il fut élevé

76

par Mohammed an-Nasir ibn Qalaoun, vers 1318. Voir illustration dans notre ouvrage: Le Caire, 969-1969, Le Caire, IFAO, 1971, pl. VI (Extrait de la Description de l'Egypte). — Blunt (Voyage en Egypte, 1634, trad. franç. IFAO, 1974, p. 39 [31]) en dit : « Il subsiste à un endroit [où il y a des] arches, quarante piliers de porphyre aussi grands que les deux piliers de St Marc à Venise ». — Thévenot (Relation d'un voyage fait au Levant, Paris, 1665, p. 268) dit : « On voit encor (sic) dans le chasteau la salle de Joseph qui est beaucoup ruinée, il y a trente belles grosses colonnes de pierre Thébaïque et on y voit encor (sic) beaucoup d'or et d'azur au plancher ». Il mentionne, comme se trouvant à côté, la « salle de l'Intendant de Joseph », dont il reste « dix ou douze colonnes ». — Niebuhr, qui le vit en 1762 (W. Smith, Voyages autour du monde, t. XI, Paris, Librairie de l'Encyclopédie du XIX° siècle (sans date d'édition), p. 189), le décrit ainsi : « Le prétendu palais de Joseph est un grand bâtiment, qui conserve des restes précieux de son ancienne magnificence. Dans l'appartement où travaillent aujourd'hui les tisserands, les murailles sont ornées de figures en belle mosaïque, composée de nacre de perle, de pierres fines et de verre coloré. Le plafond d'une autre chambre contient de belles peintures : dans quelques endroits, se trouvent gravés les noms de la plupart des anciens souverains d'Egypte. Les califes d'Egypte paraissent avoir habité ce palais, et il est étonnant que le pacha n'en fasse pas sa demeure (...). On fabrique dans ce palais l'étoffe précieuse dont le sultan fait annuellement présent au sanctuaire de la Mecque. Je demandai au directeur de cette fabrique de quel Joseph il croyait que la fontaine et le palais portaient le nom : il me répondit de Salab (sic) ed din, dont Joseph était en effet le nom propre (...). Quoi qu'il en soit, on voit près de ce palais une trentaine de grandes et belles colonnes de granit rouge encore sur pied, quoique découvertes ». Voir aussi Illustr. dans Marcel, Egypte (Coll. L'Univers), Paris, Didot, 1848, pl. 16.

p. 190 [69]:

(27) Aqueduc. Cet aqueduc, dont il subsiste encore des sections, commençait à Foum el-Khalig (« Bouche du canal ») et se terminait à la Citadelle. Il amenait l'eau au Puits de Joseph et avait été construit sommairement à l'époque de Saladin. Il fut rebâti en 1508 par le sultan al-Ghoury et avait sa prise d'eau dans une tour hexagonale qui abritait une citerne en communication avec le fleuve. L'aqueduc avait environ 2.300 m de long. Voir illustrat. dans Devonshire (Rambles in Cairo, Le Caire, Edit. Universit. d'Egypte, 1947, pl. IV). Toutefois, d'après Devonshire (p. 3) l'aqueduc daterait du règne d'Ibn Touloun (878 A.D.) et aurait puisé son eau dans un lac, actuellement desséché. Voir également illustrat. dans Marcel, op. cit. pl. 45.

p. 193 [73]:

(28) Kalis. En fait : khalig = canal. Au sujet de ce canal qui fut comblé en 1898 et remplacé par une large rue portant actuellement le nom de rue Port Saïd, voir l'article du Dr. Abbate pacha, publié en 1895 : Le Khalig, son utilité et la nécessité de son maintien, dans : Aegyptiaca, Le Caire, 1909 (recueil d'articles du Dr. Abbate pacha). L'auteur recommande de régulariser le cours du canal de façon qu'il ne soit jamais à sec. Mais le projet ne fut pas retenu. Illustr. : voir Marcel, op. cit., pl. XL, et Rhôné, L'Egypte à petites journées, Paris, Soc. gén. d'éditions, 1910, pp. 305, 461.

p. 195 [76]:

(29) Portes. Voir note (19).

p. 197 [81]:

(30) La plus grande de ces Birques. C'est le lac de l'Ezbékiéh, actuellement desséché et remplacé par un jardin et une place portant le même nom. Voir illustrat. du lac dans la Description de l'Egypte, Etat moderne, t. I, pl. 40, 41, 42, 43, et dans Weygand, Histoire militaire de Mohammed Aly et de ses fils, Paris, Impr. Nationale, 1936, t. II, pl. CLXXXVIII (Lithographie de Motte, d'après Richebois).

p. 202 [90]:

(31) Caimacam. Plus exactement: kā'im-makām, terme qui a un sens général de « lieutenant » d'un fonctionnaire supérieur, mais a revêtu un certain nombre de significations particulières dans l'Egypte ottomane: 1. Avant Muhammad 'Ali Pasha, il désignait le vice-roi faisant fonction, qui occupait ce poste entre la mort ou la déposition d'un vice-roi et la nomination de son successeur. Après 1013/1604, la charge a été invariablement confiée à un bey et donc, en pratique, à un membre d'une maison mamlūke (...). 2. Sous Muhammad 'Ali Pasha (...) [ce mot] ne s'applique plus qu'à des grades particuliers de la hiérarchie militaire et administrative dans l'armée. (...) Le grade de kā'im-makām était équivalent à celui de lieutenant-colonel; dans l'administration, le kā'im-makām était à la tête d'une nāhiya (subdivision régionale) et avait la responsabilité du système d'irrigation. Enc. Isl. 1978, art.: kā'im-makām.

p. 203 [90]:

(32) Divan. « Les Orientaux donnent le nom de dyoûân à toutes les assemblées qui s'occupent de gouvernement et d'administration ». Mémoire sur les finances de l'Egypte depuis sa conquête par le sultan Selym premier, jusqu'à celle du général en chef Bonaparte, par M. le comte Estève, dans: Description de l'Egypte, Paris, Panckoucke, 1823, t. XII, p. 42. — « Le Pasha reçoit directement les mandements de la Porte, qu'il communique au divan, mais c'est son kiaya (son lieutenant. O.V.V.) qui préside, et qui avec le defterdar, grand chancelier, prend ses ordres et rapporte les décisions du conseil, qu'il exécute. Il peut suivre les délibérations du divan, mais derrière un paravent ou un rideau, comme le sultan à Stamboul, (...). Le Pasha doit convoquer le divan quatre fois par semaine; il doit avant tout s'occuper des pauvres de la Mekke et de Médine, puis des diverses affaires juridiques, des procès fiscaux, et enfin des affaires du Trésor, les impôts levés sur les terres de l'Etat (...). Le grand divan était composé des délégués de tous les corps de milices, ainsi que de l'émir el-hâdj (chef du pèlerinage. O.V.V.), des principaux sheikhs et sherifs, des quatre substituts du molla (juge de rang supérieur. O.V.V.) et d'ulémas (théologiens musulmans. O.V.V.) ». Précis de l'histoire d'Egypte, par divers historiens et archéologues, Le Caire, IFAO, 1933, t. III, p. 58. — Monconys, (Voyage en Egypte, 1646-1647, édit. mod. 1FAO, 1973, p. 257 [123]) décrit en détail la séance du divan à laquelle il put assister en juin 1647. — D'après le Littré, divan aurait donné le mot français « douane ».

p. 203 [90]:

(33) Serrail. « Dans les pays de civilisation turque (...) seray est devenu une appellation pour désigner le siège d'un gouvernement et la résidence d'un prince, pour un palais. « Enc. Isl., 1934, art. : Seray.

p. 205 [94]:

(34) Kiaya. Prononciation vulgaire de kathkhoda (en persan: « maître de la valetaille »). Intendant, remplaçant d'un fonctionnaire, « a lieutenant or steward, or housekeeper ». Lybyer, The government of the Ottoman empire in the time of Suleiman the Magnificent, London, Oxford Univ. Press, 1913, p. 96, 125, 333. Ce mot a été différemment transcrit par les voyageurs européens et apparaît sous les épellations: gachaia, cacaia, checaya, quaia, queava, caia, cahaia, chiccaia, cherchessi ou même chietcudassi. Lybyer, op. cit. p. 96, note 4.

p. 206 [95]:

(35) Chiaoux: Çavs. Huissier, portier, messager. Domestique à uniforme d'un ambassadeur ou d'un consul. Hony & Fahir Iz, A Turkish-English Dictionary, Oxford, Clarendon Press, 1960, art.: Çavs. — Le corps des Tchaouychyéh, composé dans l'origine de bas-officiers de l'armée de Sélym, était spécialement chargé de la levée de l'impôt. Marcel, op. cit., p. 193. — Un domestique du dyouân, appelé tchâouch. Lancret, Mémoire sur le système d'imposition territoriale et sur l'administration des provinces de l'Egypte dans les dernières années du gouvernement des Mamelouks, par M.A. Lancret, dans: Description de l'Egypte, Edit. Panckoucke, Paris, 1822, t. XI, p. 507. — Ricaut, The present state of the Ottoman empire, etc., London, 1687, p. 94, écrit: « Of the Chiauses. These having both offensive and defensive Arms assigned to them, may be reckoned in the number of the Militia, though their Office being chiefly in relation to Civil Processes and Laws, they may deserve rather the name of Pursuivants or Serjeants ». Il ajoute qu'ils doivent être « ready on all occasions to carry Letters and Commands to any part of the Empire ». — Le Littré (Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale) art. Chiaoux ou Chaoux. Dans Bocthor جاویش djāouīch; mais le mot est pris du turc جاویش tchāouch, en persan جادوش tchāwoūch, chef, conducteur. « Proprie est vox Turcica, dit Vullers, significans apparitor, famulus aulicus ». M. Pavet de Courteille, dans son Dict. du turc oriental, a noté جاو ش avec le sens de huissier, conducteur de caravane.

p. 206 [96]:

(36) Soubachi. « Su Bashi, ancien titre militaire dans les pays de civilisation turque (...). Dans les provinces (...) ils exerçaient le contrôle policier sur les autres sipahi (soldats à cheval. O.V.V.) et les habitants du district qui leur était confié (...). Dans la capitale le su bashi est devenu un des grands officiers de police ». Enc. Isl., 1934, art. : Su Bashi. — Hammer (Des osmanischen Reiches Staatsverfassung und Staatsverwaltung, Georg Olms, Hildesheim, 1963) traduit ce terme soit par « officier de police » (I, 187), soit par « prévôt de police » (I, 202), soit

par « lieutenant de police » (I, 247). — Subashis, ou capitaines qui étaient en temps de paix des gouverneurs de ville. Lybyer, op. cit. p. 103. — « Le soubachi le soir vient faire la ronde, comme il avoit fait le soir précédent autour de notre fondigue» (caravansérail. O.V.V.). — Monconys, Voyage en Egypte, 1646-1647, édit. mod. IFAO, 1973, p. 151 [19]. Ricaut, op. cit. p. 91, écrit : « Subashi and Assasbashi, who are chief of the Sergeants and Bailiffs ».

p. 206 [96]:

(37) Azapes. Azabs, ou infanterie. En temps de guerre, leur nombre était augmenté de volontaires, dont beaucoup étaient des criminels. Lybyer, op. cit., p. 105, 106. — Infanterie irrégulière. Lybyer, p. 103. — Célibataires; marine chez les anciens Ottomans. H.C. Hony and Fahir Iz, A Turkish-English Dictionary, Oxford, Clarendon Press, 1960, art.: Azab. — Mot arabe désignant « un ou une célibataire vierge », appliqué à plusieurs sortes de combattants sous les Ottomans et autres régimes turcs entre le VIIe/XIIIe et le XIXe siècles. Les soldats de diverses formations ottomanes, notamment ceux qui étaient recrutés par dewshirme (levée périodique d'enfants chrétiens), avaient défense de se marier avant la retraite. Enc. Isl., 1960, art.: 'Azab. — 'Azab (azap): soldats d'élite des garnisons. Enc. Isl. 1934, art.: Timar. — Ricaut, op. cit., p. 86, les mentionne comme « Azaps, which are the meanest sort of souldiery ».

p. 207 [97] :

(38) Selitar. En fait: Silihdar: porteur des armes du sultan. Ce nom est écrit de différentes façons par les écrivains européens: selicter, sillictar, sulastrus, suluphtar (Lybyer, op. cit., p. 98, note 5). « The pages of the highest rank were the Silihdar, who outside the palace carried the Sultan's weapons » (id. p. 127).

p. 207 [97]:

(39) Chiocadar. « Page of the highest rank, who carried his [the Sultan's] garment ». (Lybyer, op. cit., p. 127).

p. 211 [106]:

(40) Santons. Voir note (18).

p. 213 [108]:

(41) Maure. Les voyageurs de jadis avaient l'habitude d'appeler « Maures » les habitants des villes, et « Arabes » les habitants du désert.

p. 217 [116]:

(42) Maures. Voir note précédente.

p. 218 [118]:

(43) Cherifs. Plus exactement: ashrâf (pluriel de cherif). Descendants du Prophète. Par suite de la polygamie, ils sont extrêmement nombreux. Au Caire, ils forment une «Association générale des Ashrâf en Egypte », présidée par un « nakib el-ashrâf ». Voir notre étude: Une noblesse arabe, dans La Revue du Caire, N°s 248, 249, 250 (avril, mai, juin 1961). On les appelait aussi Alides (de Ali ibn Abou Taleb, cousin du Prophète et mari de sa fille Fatima). Voir au sujet des tombeaux de quelques alides au Caire: « Die Grabstätten der Ahl al Bait », dans: E. Bannerth, Islamische Wallfahrstätten Kairos, Österreichisches Kulturinstitut Kairo, 1973, p. 19.

p. 220 [121]:

(44) Femmes Arabes. Voir note (41).

p. 220 [121]:

(45) Couleur bleüe. On employait pour le tatouage le jus du Chenopodium Murale, appelé en arabe Zourbih (زربيح) ou bien Lisān et-teir (السان الطبر). (V. Täckholm, Students' Flora of Egypt, Cairo, Anglo-Egyptian bookshop, 1956, p. 614). — Cet usage était prohibé par la religion. « Cette opération esthétique incita, semble-t-il, les grands faqihs de l'époque à signaler dans leurs écrits le propos du Prophète : 'Dieu maudit celle qui tatoue, et celle qui se fait tatouer'. Cette coutume n'en subsista pas moins jusqu'à nos jours». (Ahmad Abd ar-Rāziq, La femme au temps des mamlouks en Egypte, Le Caire, IFAO, 1973, p. 218). — Voir au sujet du tatouage : R. Khoury, Le tatouage en Egypte, in : Cahiers d'histoire égyptienne, Série IX, fasc. 5-6, oct. 1963, Le Caire, pp. 207-229.

p. 233 [126]:

(46) Chiaoux. Voir note (35).

p. 233 [127]:

(47) Fallaques. C'est la bastonnade décrite par de nombreux voyageurs. Joos van Ghistele (Voyage en Egypte, 1482-1484, trad. franç. 1FAO, 1976, p. 149 [45]) mentionne que le bourreau emploie des baguettes de dattier et, entre autres endroits, frappe aussi sous les aisselles. — Un certain Schmid qui fut esclave en Orient dit : « Ces bastonnades causent de telles douleurs qu'on ne peut l'exprimer; elles sont si violentes qu'elles inspirent la crainte, et réduisent à la soumission les hommes les plus emportés et les plus indisciplinés». (Cité par C. Gurlitt, Die Sklaverei bei den Türken im 16. Jahrhundert, in : Beiträge zur Kenntnis des Orients, X Band, Halle, 1913, p. 88). — Antonius Gonzales (Voyage en Egypte, 1665-1666, trad. franç. IFAO, Le Caire, 1977, p. 121 [235]) la décrit ainsi : « La bastonnade sous les pieds n'est pas non plus un jeu d'enfant. D'après la gravité du forfait, est (fixé) le nombre de coups : cinquante, parfois, cent, en cas extrême cinq cents. Cela se fait comme suit : celui qui doit être châtié est jeté par terre; avec force ils soulèvent ses pieds qu'ils ligotent avec des cordes entre deux bâtons que deux hommes

tiennent haut, de sorte que l'homme, couché par terre sur dos et tête, ne peut bouger ou intervenir. Ensuite un des sbires ou le juge lui-même frappe avec un bâton les plantes des pieds si cruellement que les pieds gonflent comme un crapaud, jusqu'à ce que soit atteint le nombre de coups ordonné par la sentence ou autrement ». — Illustrations: Marcel, Egypte, (Coll. L'Univers, Paris, Didot, 1848, pl. 67). Le numéro spécial d'« Images » (revue égyptienne de langue française): Egypte 1938, du 25 décembre 1937, reproduit à la p. 53 un tableau d'Alfred Dehodencq: « La bastonnade », qui se trouve au Musée d'art moderne au Caire.

p. 233 [127]:

(48) Empalé. Castela (Voyage en Egypte, 1600-1601, édit. mod. IFAO, 1974, p. 405 [156]) qui décrit également le supplice du pal, relate que les condamnés sont élevés en l'air au moyen d'une corde passant sur une poulie, puis on les lâche brusquement de façon qu'ils tombent sur une pointe de fer placée sur le sol. Description d'un autre procédé d'empalement chez Blunt (Voyage en Egypte, 1634, trad. franç. IFAO, 1974, p. 52 [52], et chez Gonzales (op. cit. p. 121 [234] avec illustration à la p. 147 [278]). L'auteur raconte que certaines victimes vivaient ainsi empalées encore trois jours.

p. 237 [134]:

(49) Maures. Voir note (41).

p. 239 [137]:

(50) Gens qui gagnent leur vie ... Appelés saqqas. Ils jouèrent toujours un rôle important dans la vie économique du Caire. Le voyageur juif Meshullam ben R. Menahem (E.N. Adler, Jewish travellers, London, Routledge, 1930, p. 168) qui visita le Caire en 1481, estime à 10.000 individus ces hommes qui apportaient l'eau du Nil au Caire pour la vendre ou pour en arroser les rues afin de combattre la poussière. Ils sont décrits par Palerne (Voyage en Egypte, 1581, édit. mod. IFAO, 1971, p. 66 [46]). — Léon l'Africain (cité par Raymond et Wiet, in: Les marchés du Caire, trad. annotée du texte de Maqrīzī, Le Caire, IFAO, 1979, p. 40) mentionne un porteur qui à la suite d'un pari porta pendant sept jours consécutifs une outre faite d'une peau de veau, remplie d'eau et attachée à son cou avec une chaîne de fer. — A. Morison (Voyage en Egypte, 1697, édit. mod. IFAO, p. 137 [128]) dit que pour être admis dans la corporation des porteurs d'eau « il faut porter pendant trois jours & trois nuits une outre ou peau de bouc remplie de sable, & de la pesanteur de soixante & sept livres, sans qu'il soit permis de s'apuier, reposer, ni dormir pendant tout ce tems ». — Raymond (op. cit. p. 62) dit qu'on évaluait à 100.000 hommes le nombre de porteurs d'eau au Caire et cite à la p. 68 le voyageur Binos qui, en 1777, donne le nombre de 30.000. — Mentionnons à ce propos qu'au début du XIX° siècle, ces saggas annonçaient leur marchandise par le cri : « Lalo, lalo », « survivance des exclamations des soldats de Bonaparte au moment des distributions d'eau : 'Voilà l'eau, voilà l'eau' ». (Audebeau, Appareils rustiques pour l'arrosage des terres de l'Egypte, in : BIE, t. XVII, Session 1934-1935, p. 11). — Illustrat.: Ebers, Egitto, 1885, pp. 47 et 488, et Guide Nilsson, Alexandrie, Le Caire, Port Saïd et environs, Alexandrie, Soc. de publications égyptiennes, 1896, p. 72.

p. 240 [138]:

(51) Medins. Pièce d'argent. 40 médins formaient une piastre dont le poids à l'origine était de 15 gr. (A. Raymond, Artisans et commerçants du Caire au XVIII^e siècle, Inst. franç. de Damas, 1973, p. 33). Médin est la forme européenne de midi, nom donné au para d'argent. Samuel-Bernard (Notice sur les monnaies d'Egypte, dans : Description de l'Egypte, Etat Moderne, Paris, Panckoucke, 1812, t. II-1, pp. 321-468) la décrit ainsi : « Cette singulière monnaie, plus mince qu'une feuille de papier (...) dont un millier se renferme dans un cornet de papier peu volumineux, est devenue la principale monnaie d'Egypte ». (Cité par Raymond, op. cit. p. 34).

p. 243 [143]:

(52) Serrures de bois. Ces serrures et clés en bois ont toujours suscité l'étonnement (et parfois des remarques ironiques) des voyageurs européens. Palerne (Voyage en Egypte, 1581, édit. mod. IFAO, 1971, p. 62 [43]), écrit : « Les serrures de leurs portes sont de boys & quasi toutes les portes de fer ». — Villamont (Voyage en Egypte, 1589-1590, édit. mod. IFAO, 1971, p. 263 b [192]) souligne que, si les serrures sont en bois, « y a autant ou d'avantage d'artifices qu'aux nostres qui sont de fer ». — Harant (Voyage en Egypte, 1598, trad. franç. IFAO, 1972, p. 173 [225]) mentionne « les drôles de serrures [faites en bois] que ces clefs ouvrent ». — Raymond (Artisans et commerçants, op. cit. p. 289) dit : « L'atmosphère de confiance qui régnait en Egypte frappait en général les voyageurs. Jamais on ne porte plainte pour des vols domestiques, ou ce cas du moins est bien rare, écrit encore Chabrol; et l'on peut d'autant plus s'en étonner que les maisons et les magasins qui contiennent les marchandises les plus précieuses ne sont fermés, pour la plupart, qu'avec de mauvaises serrures de bois ». — Même au siècle passé on employait encore ces serrures de bois, comme en fit l'expérience la saint-simonienne Suzanne Voilquin: « Charles Lambert, en lui faisant visiter sa nouvelle habitation, lui mit entre les mains un petit morceau de bois carré de huit à dix centimètres de longueur. A l'un de ses bouts étaient fichées trois petites pointes en fer, on les mit en rapport avec les trois petits trous de la serrure, c'est-à-dire avec un autre morceau de bois mobile à l'intérieur, et le sésame est trouvé, la porte s'ouvre. -- 'Voici votre clef', dit Lambert. (...) La plupart des fellahs n'en connaissent pas d'autres à l'heure actuelle. De 1833 à 1911, les serrures du peuple égyptien n'ont pas plus changé dans les villages qu'elles n'avaient changé de la naissance du Christ à 1833 » (Jehan d'Ivray, L'aventure saint-simonienne et les femmes, Paris, Alcan, 1928, p. 137). — Voir aussi les nombreuses citations concernant ces serrures et clés en bois dans A. Raymond et G. Wiet, Les marchés du Caire, trad. annotée du texte de Magrīzī, Le Caire, IFAO, 1979, p. 179 n. 1.

p. 245 [148] :

(53) Vent. Les moulins à vent étaient pourtant connus en Orient. « Les moulins mus par le vent avaient été utilisés par les Parsis, car les Sino-Iraniens du Tarim les avaient anciennement reçus des Chinois, leurs premiers inventeurs ». (Aly Mazaheri, La vie quotidienne des musulmans au moyen âge. Xe au XIIIe siècles, Paris, Hachette, 1951, p. 278). Toutefois, ils ne furent pas

adoptés par les Egyptiens, car Joos van Ghistele (Voyage en Egypte, 1482-1483, trad. franç. IFAO, 1976, p. 181 [125]) écrit : « Sur l'étendue de sable dont on vient de parler [à Alexandrie], il y a un moulin à vent en pierre blanche, comme on en voit beaucoup en Artois, mais en Egypte, c'est une curiosité car on n'en trouve pas un dans tout le pays ». — Dans ses Commentaires sur l'Atlas historique d'Alexandrie [de Jondet] (Le Caire, IFAO, 1922, p. 36), H. Thuile, parlant des cartes dressées par l'Expédition d'Egypte (1798) écrit : « A son [Bonaparte] arrivée, le pays ne possédait aucun moulin à eau et seul, l'unique moulin à vent que vous voyez indiqué par erreur, au pluriel, sur cette carte, dans l'île de Pharos, y avait été construit quelques années auparavant par un habitant de Rhodes; les autres vinrent après que les Français en eurent bâti deux près du Caire». — Décrivant Alexandrie en 1844, Darby Griffith (A journey across the Desert from Ceylon to Marseille, London, Colburn, 1845, p. 70) écrit : « After passing the town [of Alexandrial the land on each side of it appears literally covered with wind-mills. (...) There must be several hundreds ». — Une gravure de Damer (Diary of a tour in Greece, Turkey, Egypt and the Holy Land, London, 1841) montrant un moulin à vent près du port d'Alexandrie, a été reproduite dans Wiet, Mohammed Ali et les Beaux-Arts, Le Caire, Dar al-Maaref (sans date d'édition, probabl. 1949), pl. II.

p. 246 [150]:

(54) Tabac. « Le tabac, introduit en Turquie au début du XI° (XVII°) siècle, puis en Egypte vers le même temps, peut-être par le gouverneur Silihtar 'Ali en 1010, passera par les mêmes périodes d'interdiction et de tolérance que le café. Il finira aussi par s'imposer et on le taxera. Quelques rigoristes essaieront parfois de s'insurger contre cette coutume : ainsi en 1110/1699, une rixe éclata entre des Cairotes et des Maghrébins, parce que ces derniers, exaltés par la procession du mahmal, avaient molesté ceux qui fumaient et brisé leurs pipes. En 1156/1743, un firman porte défense de fumer dans les rues et devant les portes des maisons et des boutiques; mais ce n'est que dans un but fiscal. On trouve à cette époque aussi quelques sheikhs auxquels l'usage du tabac paraît illicite ». (Précis de l'histoire d'Egypte par divers historiens et archéologues, Le Caire, IFAO, 1933, t. III, p. 108). - Le Père A. Gonzales (Voyage en Egypte, 1665-1666, trad. franç. IFAO, 1977, p. 147 [278]) parle d'un empalé auquel on avait « mis une pipe de tabac dans la bouche (...) et que vraiment il avait sucé et tiré bien qu'il fût à demi mort ». — Niebuhr, qui visita l'Egypte en 1762 (W. Smith, Voyages autour du monde etc., Paris, Libr. de l'Encyclop. (sans date d'édition), t. IX, p. 216) écrit : « Dans ces lieux de réjouissance [c'est-à-dire les cafés publics. O.V.V.], les Orientaux conservent leur taciturnité, et restent assis des soirées entières, sans dire un seul mot à leurs voisins. Ils préfèrent l'entretien de leur pipe, dont la fumée narcotique semble propre à apaiser les agitations de leur sang brûlé. Sans une raison physique, il serait difficile d'expliquer le goût général de ces peuples pour le tabac : en fumant ils charment leur ennui, et se mettent, quoique à un moindre degré, dans une disposition d'esprit semblable à celle des personnes qui ont pris de l'opium : le tabac supplée aux liqueurs fortes, qui leur sont défendues ». — Pour une description détaillée des différentes sortes de pipes utilisées en Egypte, voir: Lane, The manners and customs of the modern Egyptians, London, Dent, 1914, p. 137 ff. et 193 (pipes utilisées par les femmes).

p. 247 [152]:

(55) Fluttes. C'est le nay. Il y en a de plusieurs sortes, mais qui ne se différencient que par leurs dimensions. On l'appelle aussi « flûte des derviches », car on l'utilise aux zikrs (sorte de danse sacrée) des derviches. Parfois le nay est fait d'une portion de canon de fusil. Lane, op. cit. p. 369.

p. 247 [152]:

(56) Courge longue. Ce sont des daraboukahs. On les fabrique aussi en bois ou en argile, l'ouverture étant recouverte d'une peau de poisson (Lane, op. cit. p. 373). — « Le daraboukah [est un] tambour qui est en général de forme conique et terminé par une espèce de manche creux par lequel on le tient d'une main tandis qu'on frappe de l'autre sur la peau qui couvre la grande ouverture : on dirait un grand entonnoir. Le daraboukah est très répandu. Les Egyptiens en tirent des sons assez agréables qu'ils combinent avec beaucoup d'originalité ». (Clot-Bey, Aperçu général sur l'Egypte, Paris, Fortin-Masson, 1840, t. II, p. 85.)

p. 248 [153]:

(57) Femme qu'on loue pour pleurer. « Ces pleureuses poussent des cris appelés par harmonie imitative oueloueleh ». (Clot-Bey, op. cit., p. 46). — Ces femmes sont nommées nā'iḥa (خان) « synonyme de naddāba, pleureuse professionnelle. (...). La loi musulmane avait formellement défendu l'usage de la pleureuse. Celle-ci fut d'ailleurs maudite par le Prophète qui a dit : 'La pleureuse et celles qui l'entourent : en enfer!' Mais comme aux époques antérieures, les gens de l'époque mamelouke n'observaient jamais cette défense et recouraient souvent à l'office des pleureuses lors des condoléances et des cérémonies funéraires ». (Ahmad Abd ar-Rāziq, La femme au temps des mamlouks en Egypte, Le Caire, IFAO, 1973, p. 85.

p. 250 [156]:

(58) Maures. Voir note (41).

p. 252 [160]:

(59) Santons. Voir note (18).

p. 255 [163]:

(60) Aqueduc. Voir note (27).

p. 255 [164]:

(61) Chambre. Il s'agit de la crypte de l'église St Serge (Abou Sarga) qui daterait du VI^e siècle. D'après une tradition, la Sainte Famille se serait réfugiée à cet endroit lors de son séjour en

Egypte. Elle est à trois nefs et comporte un petit autel. Elle est à moitié inondée lors de la crue du Nil. Voir description détaillée de cette cave chez Joos van Ghistele (Voyage en Egypte, 1482-1483, trad. franç. IFAO, 1976, p. 151 [49]). — Morison (Voyage en Egypte, 1697, édit. mod. IFAO, 1976, p. 153 [155]) mentionne que « à présent [cette] chapelle [est] desservie par les PP. de Saint François ». Il semble qu'ils furent plus tard évincés par les coptes, mais reçurent l'autorisation d'y célébrer la messe une fois par an (en retour, les coptes reçurent la permission d'avoir une chapelle dans l'église du St Sépulcre à Jérusalem). Meinardus, Christian Egypt ancient and modern, The American University in Cairo Press, Cairo, 1977, p. 279.

p. 259 [171]:

(62) Figuier. Cet arbre serait mentionné dans l'évangile apocryphe de l'enfance du Sauveur (c. XXIV): « De là, ils (la Sainte Famille) allèrent au sycomore qui est appelé aujourd'hui Mataria ... ». (Meistermann, Guide de la Terre Sainte, Paris, A. Picard, 1923, p. 33). Il est aussi décrit par Aquilante Rocchetta (Voyage en Egypte, 1599, trad. franç. IFAO, 1974, p. 316 [47]); par Amico da Gallipoli (Voyage en Egypte, 1597, même volume, p. 11 [5] et illustr. face à p. [6]), etc. — « C'est un très vieux sycomore (Ficus Sycomorus, L.); (...). L'arbre que nous avons devant nous est-il réellement celui qui abrita la Sainte Famille? - Nous ne le pensons pas. Le tronc de l'arbre, en l'année 1596, avait la forme d'un Y renversé, comme on peut le voir dans le dessin du P. Bernardin Amico. Une moitié du tronc s'étant détachée en 1656, les Pères Franciscains du Caire le transportèrent dans la sacristie de leur église et le conservèrent longtemps comme un objet de vénération. L'autre moitié de l'arbre tomba vers l'an 1694 et fut pareillement recueillie par les Pères Franciscains. Ainsi, l'arbre d'aujourd'hui n'est pas celui de 1596, celui que vénérèrent les pèlerins du XIVe siècle; et ce dernier n'est vraisemblablement pas le même arbre qui abrita Jésus et Marie. L'arbre actuel, dit-on, fut planté en 1672, peu d'années avant la ruine complète de son prédécesseur. Nous croyons plutôt que les arbres qui lui succédèrent à la même place furent des rejetons de l'ancienne souche, dont les racines n'avaient pas péri à la chute de l'arbre précédent ». (P.M. Jullien, S.J., L'arbre de la Vierge à Matarieh, Le Caire, Imprim. Nationale, 1904, p. 28-30. Illustr. pp. 27, 36).

p. 263 [177]:

(63) La plus grande. C'est la pyramide de Chéops.

p. 263 [178]:

(64) Medin. Voir note (51).

p. 267 [185]:

(65) Degrés [des pyramides]. « La pyramide de Khéops, qui compte encore actuellement 201 assises, devait en comporter à l'origine 215 à 220, sa pointe ayant été tronquée d'une dizaine de mètres lorsqu'on exploita son revêtement comme carrière ». J.-P. Lauer, Comment furent

construites les pyramides? in : Historia, N° 86, Janvier 1954, p. 58. — « Quant à sa hauteur, elle était à l'origine de 146,65 m. ». (J.-P. Lauer, Le mystère des pyramides, Paris, Presses de la Cité, 1974, p. 225). — Actuellement elle est de 137 m. (Guide Bleu, Egypte, Paris, Hachette, 1971, p. 348). Nous avons cru intéressant de reproduire le tableau dressé par Savary (Lettres sur l'Egypte, Paris, Onfroi, 1786, t. I, p. 190):

Hauteur de la	grande pyramide	Largeur d'un de ses côtés
Anciens		
Hérodote	800	800 piés (sic)
Strabon	625	600
D. de Sicile	600 & quelques	700
Pline		708
Modernes		
Le Bruyn	616	704
Pr. Alpin	625	750
Thevenot	520	682
Niebuhr	440	710
Greaves	440	648

Nombre des assises de pierre qui la forment :

Greaves	207 assises
Maillet	208
Albert Lewenstein	260
Pokocke (sic)	212
Belon	250
Thevenot	208

Savary lui-même ajoute (p. 192) : « Je n'ai compté que 208 gradins ».

p. 268 [185]:

(66) Monarque. Comme l'indiquent leurs noms, les trois pyramides de Guizeh furent construites respectivement par Khéops, Khephren et Mykérinos, tous pharaons de la IVe dynastie (vers 2626 av. J.C.).

p. 268 [186] :

(67) Sphinx. Nez du Sphinx: la destruction de cet appendice a été longtemps mise au compte, soit des mamlouks qui l'auraient utilisé comme cible pour s'exercer au tir, soit de Bonaparte qui l'aurait démoli d'un coup de canon. En réalité, le Sphinx avait déjà perdu son nez longtemps auparavant. Le voyageur al-Muqaddasi, qui visita le Caire entre 358/969 et 375/985, écrit : « Là [c'est-à-dire non loin des pyramides. O.V.V.] est une idole dans laquelle, dit-on, entrait et parlait le Démon, jusqu'au jour où le nez et les lèvres de cette idole furent brisés ». R. Blachère

ŀ

qui cite ce passage dans son article: L'agglomération du Caire vue par quatre voyageurs arabes du moyen âge, in: Annales islamologiques, t. VIII, Le Caire, IFAO, 1969, p. 11, ajoute en note: « Le texte de De Goeje porte yukallimu-hu 'il lui parlait', ce qui reproduit la version du ms. de Berlin; il faut corriger et lire yatakallamu 'il parlait' qui est la leçon du ms. de Constantinople. L'idée est claire: le Démon parlait à l'intérieur du Sphinx et pour faire taire celui-ci, on lui brisa le nez et les lèvres pour que le Démon ne se fît plus entendre ». Le même auteur écrit plus loin (p. 12): « Ce trait est, pour autant qu'on sache, le témoignage le plus ancien que nous ayons sur la mutilation subie par le Sphinx de Guizeh. Il met fin à l'affirmation maintes fois répétée d'une mutilation consécutive à des tirs de canon, par l'artillerie de Bonaparte en 1798 ».

p. 271 [191]:

(68) Babilone d'Egypte. Babylone était le nom que l'on a longtemps donné à la bourgade appelée, de nos jours, le Vieux-Caire (à 1 ½ km environ du centre du Caire, vers le sud). Elle prit son nom de la forteresse de Babylone qui occupait approximativement l'endroit où se trouve actuellement le Qasr ach-Cham°ah, « le Fort de la Chandelle ». Les ruines d'une tour de la forteresse de Babylone sont encore visibles. Voir E. Loukianoff, La forteresse romaine du Vieux Caire, in Bull. de l'Inst. d'Egypte, t. XXXIII, Session 1950-1951, pp. 286-293, avec six planches, Le Caire, 1952. — D'après W. Abbate (Esquisse historique sur Babylone et Fustat, in : Aegyptiaca, Le Caire, Votta, 1909, p. 404) la bourgade tire son nom des prisonniers babyloniens qui la bâtirent sous le pharaon Sesoôsis (Sesostris), événement rapporté par Diodore de Sicile, L. I, c. 56. Voir aussi supra note (22).

p. 271 [191]:

(69) Caves souterraines. Villamont (Voyage en Egypte, 1589-1590, édit. mod. IFAO, 1971, p. 269 b [207]) mentionne ces grottes dans le voisinage de Saqqara: « Ce sont sepulchres antiques où les corps de plusieurs milliers d'hommes de la cité de Memphis ont esté mis ». — Lichtenstein (Voyage en Egypte, 1587, trad. franç. IFAO, 1972, p. 34 [10]) parle également « des caveaux et des trous souterrains » qui contiennent des momies. Voir également Harant, Voyage en Egypte, 1598, trad. franç. IFAO, 1972, p. 159 [192].

p. 272 [192]:

(70) Momies. En ce qui concerne l'embaumement, les cérémonies funéraires, la conservation des momies, leur utilisation plus tard comme médicament, voir l'excellent ouvrage de A.-P. Loca, Les momies, Paris, Hachette, 1976.

p. 272 [193]:

(71) *Idoles*. Ce sont les shaouabtis (« mot d'étymologie mystérieuse que les Egyptiens euxmêmes réinterprétèrent en oushebti, litt. 'répondant' ». Posener, *Dict. de la civilisation égyptienne*, Paris, Hazan, 1970, art. : Shaouabtis). Statuettes pareilles à une momie que l'on plaçait dans

les tombes. Faites en pierre, en bois, en bronze, en faïence bleue ou verte, elles étaient censées servir le mort dans l'au-delà comme des esclaves.

p. 276 [196]:

(72) Maures. Voir note (41).

p. 277 [198]:

(73) Maugrebines. (Au sujet de l'emploi de ce mot par les Européens, voir note (41)). Ces deux Maugrebines devaient être des ghawazis. « De toutes les danseuses célèbres de l'Egypte les plus renommées sont les ghawazee, ainsi désignées du nom de leur tribu. Une femme de cette tribu est appelée Ghé'zee'yeh, un homme gha'zee, et le pluriel ghawazee est généralement appliqué aux femmes. La plupart des voyageurs qui ont exploré l'Egypte confondent les danseuses ordinaires de cette contrée avec les almées qui sont des chanteuses. Nous ajouterons que les ghawazee dansent sans voiles par les rues pour divertir la populace et que leur danse n'est pas toujours gracieuse ». Prisse d'Avennes, Petits Mémoires secrets sur la Cour d'Egypte suivis d'une Etude sur les Almées, Paris, J. Bernard, La Centaine, 1930, p. 63. — La danse était un art très mal vu dans les pays musulmans. « La danse est également un art abandonné aux bohémiens, aux esclaves et aux prostituées ». Yacoub Artin Pacha, L'instruction publique en Egypte, Paris, Leroux, 1889, p. 127. — Sur les différentes danses pratiquées par les ghawazees (danse de l'œuf, des sabres, de l'abeille), voir Blanc, Voyage de la Haute Egypte, Paris, Renouard, 1876, pp. 52, 137, et Vaujany, Le Caire et ses environs, Paris, Plon, 1883, p. 91.

p. 291 [199]:

(74) St Paul et St Antoine. Deux monastères coptes situés dans le désert oriental, non loin de la mer Rouge. La date certaine de l'érection du 1^{er} est inconnue, mais il est mentionné dès le VI^e siècle. Quant au second, il semble qu'il fut construit sous le règne de Julien l'Apostat, entre 361 et 363. Pour détails, voir Meinardus, Monks and monasteries of the Egyptian deserts, Le Caire, The American University at Cairo Press, 1961, pp. 31 ff. et 91 ff.

p. 292 [200]:

(75) Attrapent quelques-uns. Le même fait est rapporté par l'Allemand Heberer qui fut esclave en Egypte (Heberer von Bretten, Voyages en Egypte, 1585-1586, trad. franç. 1FAO, 1976, p. 132 [69]). Il ajoute que la solde quotidienne d'un soldat qui apportait la tête d'un pillard était augmentée d'un aspre.

p. 292 [201]:

(76) Cachef. « Le kachef ou inspecteur d'une province devait veiller à la sécurité, protéger les fellahs et les bédouins pacifiques, arrêter les bédouins fauteurs de troubles et vagabonds.

Il était toujours choisi parmi les Beys mamlouks. I. el-Mouelhy, Nouveaux documents sur le fellah et le régime des terres sous les Ottomans, dans : Annales islamologiques, IFAO, Le Caire, 1972, t. XI. — « Le kâshif joue un rôle considérable dans cette administration financière et sous lui le sheikh el-beled des villages. Ils forment l'administration provinciale proprement dite. Le devoir du kâshif est avant tout de réparer et de relever les digues et chaussées, de curer les canaux, de veiller à ce que les habitants des villages et leurs sheikhs entretiennent ces digues dans les zones qui sont de leur ressort; puis faire en sorte que toutes les terres qui peuvent être inondées, le soient régulièrement et ne restent pas sharaqi (terrains que n'atteint pas l'eau du Nil. O.V.V.) pendant la crue; enfin prendre soin que les villages ne se dépeuplent pas. C'est le kâshif enfin qui perçoit la rente des terres conformément au registre du cadastre et qui la verse au trésor». Précis de l'histoire d'Egypte par divers historiens et archéologues, Le Caire, IFAO, 1933, t. III, p. 70.

p. 294 [203]:

(77) Pharalion. Ce fort, bâti près de l'entrée du port Est d'Alexandrie par le sultan Qayt Bay en 1479, porte chez la plupart des voyageurs européens le nom de « grand Pharillon » (de faro, phare en italien, car il s'élevait sur l'emplacement du célèbre phare). Le fort plus petit qui lui faisait face, sur la langue de terre formant la jetée Est du port, était généralement appelé « petit Pharillon». Cf. aussi note (10).

p. 295 [205]:

(78) Cachef. Voir note (76).

p. 295 [206]:

(79) Maure. Voir note (41).

p. 300 [214]:

(80) Sac. Ce sont des outres. Le voyageur Harant (Voyage en Egypte, 1598, trad. franç. IFAO, 1972, p. 63 [100]) mentionne les « récipients de cuir faits de peau non tannée qu'on arrache à l'animal encore chaud, et que l'on retourne en laissant les poils au dehors ». Mazaheri (La vie quotidienne des musulmans au moyen âge, Paris, Hachette, 1951, p. 219) précise qu'il y avait deux genres d'outres : celles « à simple, à double ou même à triple paroi, selon leur contenance, étaient soigneusement cousues », et les autres en « peaux de chèvres brutes, avec le poil en dehors, cousues grossièrement par les paysans ». — Simpson (The heart of Libya, London, Witherby, 1929, p. 75) indique qu'on les appelle « girba », et donne des détails sur leur fabrication : la loi musulmane prescrit que l'animal soit d'abord saigné s'il est destiné à être mangé. Pour sauver la peau, afin d'en faire une outre, on coupe la gorge, et on fait aussi un trou dans les parties inférieures. Puis on enfle immédiatement la peau, et ainsi la chair en est retirée lorsqu'elle est encore toute molle. La peau est ensuite retournée et recouverte de sel pendant quelques jours. Puis on fait une pâte liquide avec de la farine d'orge, et on y plonge la peau pendant une

semaine. Après cela, les poils s'enlèvent facilement, la peau des pattes est coupée et toutes les ouvertures sont fermées par des ligatures. Puis on fait un mélange d'écorce de grenade réduite en poudre et mélangée avec de l'eau. (Cette préparation donne à la peau une couleur jaune). Quand elle a séché, on la graisse avec de la graisse de chameau pour la rendre souple. (Si le bédouin n'a pas de grenade à sa disposition, il utilise une herbe du désert appelée oerk qui teint les outres en rouge). Les outres ainsi préparées sont laissées de côté pendant un mois, puis sont mises à tremper encore deux fois. L'eau transportée dans ces outres acquiert un goût astringent apprécié par les bédouins. Les meilleures outres sont fabriquées au Soudan, mais elles communiquent à l'eau une odeur de cuir et un goût que les Européens trouvent très désagréable.

p. 301 [216]:

(81) Coucher sur le ventre. Le voyageur Antonius Gonzales (Voyage en Egypte, 1665-1666, trad. franç. IFAO, 1977, p. 196 [365]) relate comment on apprend aux jeunes chameaux à s'agenouiller et à se lever sur commande. Les jeunes chameaux sont placés à côté de vieux chameaux, puis sont frappés aux pattes avec un bâton, jusqu'à ce qu'ils s'agenouillent. Les vieux chameaux « se mettent à genoux d'eux-mêmes, comme s'ils voulaient l'apprendre aux jeunes. Je pense que les jeunes apprennent mieux s'ils voient les vieux s'agenouiller ». — Le voyageur Harant (op. cit., p. 65 [103]) relate que le chamelier faisait agenouiller les chameaux « en leur donnant un peu de fèves — un demi-chapeau à chacun — mais point d'eau ».

p. 305 [222]:

(82) Couvent St Antoine. Couvent copte du désert oriental, à 30 km de la mer Rouge. Pour l'histoire et la description de ce couvent, voir Meinardus, Monks and monasteries of the Egyptian deserts, Cairo, the American University at Cairo Press, 1961, p. 29 ff., et une courte relation d'un pèlerinage à ce monastère en 1979 par Sœur Emmanuel de St Paul, P.S.A., publiée dans Le Monde Copte (Revue de la culture copte paraissant à Paris), N° 7, p. 28. — Voir aussi note (74).

p. 313 [233]:

(83) St Paul. Au sujet du couvent de St Paul le Thébain dans le voisinage du couvent St Antoine, voir les ouvrages cités dans la note précédente. Dans le livre de Meinardus, le chapitre concernant ce couvent est intitulé: Dair Anbâ Bûlâ (forme arabe de « Paul »), p. 89. Voir aussi note (74).

p. 317 [239]:

(84) Lieuë. A vol d'oiseau, la distance du couvent à la mer Rouge est de 12 à 13 km.

p. 317 [239]:

(85) Milles. A la hauteur du couvent St Paul, la mer Rouge (ou plutôt le golfe de Suez) a environ 50 km de largeur.

p. 317 [239]:

(86) Deux têtes. La distance à vol d'oiseau du couvent St Paul aux pics du Mt Sinaï (connus actuellement sous les noms de Mt Moussa et Mt Katherine) est de 150 km. Il n'est donc pas possible que Coppin ait pu les voir, d'autant plus qu'ils ne sont pas d'une hauteur « extraordinaire » comme il le dit deux lignes plus loin. Le Mt Moussa a 2285 m et le Mt. Katherine 2637 m. de hauteur.

p. 317 [241]:

(87) Monastère des Cophites. C'est-à-dire le monastère St Antoine.

p. 328 [251]:

(88) Château. J. Daumas (La péninsule du Sinaï, Le Caire, Imprim. Grunberg, 1951, p. 48) écrit à propos de ce « château » : cette forteresse fut construite au XVIe siècle « par le sultan Sélim ». — C. de la Roncière (La géographie de l'Egypte à travers les âges, in : Hanotaux, Histoire de la Nation Egyptienne, Paris, Plon, 1931, t. I, p. 346) cite la description de cette forteresse par un voyageur qui la vit en 1553 : « Un petit chastelet de pierre de taille, à quatre tours aux quatre coings : la largeur de ce chasteau est seulement de soixante pas et de huictante de longueur, de tels pas qu'on chemine en marchant légèrement, tellement que je le trouve de la mesme longueur et largeur que la salle du Palais de Paris ».

p. 329 [252]:

(89) Elim. En réalité, le site appelé Elim dans la Bible serait le ouadi Gharandel, à 125 km au nord d'al-Tor. Cf. Daumas (op. cit., p. 36). Même opinion exprimée par le prof. K.H. Kitchen, in: The New Bible Dictionary, London, the Inter-Varsity Fellowship, 1962, art.: Elim. L'endroit mentionné par Coppin doit être le Hammam Sidna Moussa (Bains de Moïse) à 5 km. au nord d'al-Tor. Voir Daumas, op. cit., p. 48.

p. 332 [257]:

(90) Porte lui seul. Le voyageur F.W. Hackländer (Reisen in den Orient, Stuttgart, Krabbe, 1846, II, p. 167) écrit : « Il est remarquable avec quelle exactitude chaque chameau sait la charge qu'il peut porter. Celle-ci est de 4 à 500 livres dans les régions chaudes, et de 6 à 700 dans celles plus froides ». — Le voyageur allemand A.E. Brehm (Reisen im Sudan, 1847 bis 1852, Tübingen, Erdmann, 1975, p. 95) écrit que le chameau égyptien est capable de porter des charges si énormes que le gouvernement égyptien a décrété qu'on ne devait pas le charger « de plus de 7 quintaux égyptiens ou environ 570 livres viennoises ». Il raconte que Latif Pacha (note de la p. 95 du même ouvrage), gouverneur en ce temps de Siout, vit un jour arriver dans la cour du tribunal un chameau — sans chamelier — portant une charge énorme de dix quintaux ou 1000 livres arabes. Lorsque le chamelier apparut enfin, le pacha ordonna de lui donner 500 coups de bâton (la moitié du nombre de livres que portait le malheureux chameau).

78

p. 333 [259]:

(91) Rose de Jéricho. C'est la Anastatica hierochuntica, L. (Voir V. Täckholm, Students' flora of Egypt, Cairo, Anglo-Egyptian Bookshop, 1956, p. 346). Elle présente la particularité de s'épanouir lorsqu'elle est plongée dans l'eau, même quelques siècles après avoir été cueillie. Son nom arabe est Kaff Mariam (کف مرع). — «Les légendes médiévales disaient qu'elle ne mourait jamais; plus d'un croisé la faisait figurer dans son blason ». (Ch. de la Roncière, La géographie de l'Egypte à travers les âges, in : Hanotaux, Histoire de la Nation Egyptienne, Paris, Plon, 1931 t. I, p. 339). Voir étude d'ensemble dans R. Khoury, Kaff Mariam (La Rose de Jéricho), Histoire et botanique, in : Bull. de l'Institut du désert d'Egypte, t. III, N° 2, Juillet 1953, pp. 30-34, 4 fig. - « Dans la même catégorie [des reliques procurant aux femmes d'heureuses et faciles couches] rentrent les propriétés bienfaisantes et superstitieuses de la Rose de Jéricho ou Rose de Marie: on place, à côté du lit de la parturiente, une rose de Jéricho; cette plante doit être mise dans une assiette ou dans un verre contenant un peu d'eau. Cette rose, au dire des personnes qui s'en sont servies ou qui ont assisté à l'accouchement, a la propriété de commencer à s'ouvrir dès les premières douleurs que ressent la femme; et elle se développe toujours un peu plus à chaque nouvelle douleur. Elle est tout à fait épanouie dès que l'accouchée est sur le point d'enfanter ». Dr. Cabanès et Barraud, Remèdes de bonne femme, Paris, Maloine, 1907, p. 292. — Bedevian (Illustrated polyglottic dictionary of plant names, Cairo, Argus & Papazian presses, 1936, Nº 330) donne comme autres noms arabes de cette plante : Kaff al-adhra كف العذراء ; Shagarat Maryam شجرة مرم ; . كُفَيْفة Kufavfah

p. 333 [259]:

(92) Thériaque. C'est un électuaire qui serait composé de soixante produits.

p. 333 [260]:

(93) Poules de Pharaon. Ce sont des pintades. Elles sont également mentionnées par Palerne (Voyage en Egypte, 1581, édit. mod. IFAO, 1971, p. 149 [104] « un gros oyseau blanc & noir au dessus », et p. 164 [117]).

p. 334 [260]:

(94) Fontaines de Mara. C'est l'oasis appelée Fontaines (ou Sources) de Moïse, ou Ayoûn Mousa, dans la presqu'île du Sinaï, à 12 km de Suez. « Elle se compose de 5 ou 6 grands jardins entourés de haies de cactus ou de murs en pisé et ombragé chacun de 50 à 100 palmiers, de mimosas et de fourrés de tamaris dont les chameaux sont friands. Au pied de ces arbres coulent une dizaine de sources d'une température de 20 à 28° C. et d'une eau plus ou moins saumâtre ». Meistermann, Guide du Nil au Jourdain par le Sinaï et Pétra, Paris, Picard, 1909, p. 51. — D'après le Rev. Leeder (cité par le voyageur russe Oumanetz dans notre étude : Voyageurs russes en Egypte, Le Caire, IFAO, 1973, p. 135), ce nom aurait été donné à ces sources depuis relativement peu de temps, par les Vénitiens qui les auraient nettoyées et avaient bâti des rigoles et des réservoirs. — Meistermann (op. cit., p. 51) mentionne que l'on voit encore les traces d'un canal et d'un

réservoir, et donne une description détaillée de ces sources qui s'échappent de cônes formés par l'agglutination de grains de sable, de dépôts calcaires, de coquillages *Melania* et de carapaces de la puce du genre des *Cypris*. Pour une description plus récente de ces sources et l'examen des théories sur la provenance de l'eau de cette oasis, voir J. Daumas, *La péninsule du Sinaï*, Le Caire, Imprim. Grunberg, 1951, p. 35.

p. 335 [262]:

(95) Capriers: Capparis cartilaginea, Decne, ou capparis spinosa, L. Pour description, voir V. Täckholm, Students' flora of Egypt, Cairo, Anglo-Egyptian Bookshop, 1956, p. 364.

p. 337 [266]:

(96) Autel particulier. Fabri (Voyage en Egypte, 1483, trad. franç. IFAO, 1975, p. 42 b [178], 59 a [273] et 166 a [867]) mentionne également tantôt « une église », tantôt « une cellule » où les « Latins » pouvaient célébrer la messe. — Meistermann (op. cit., p. 136) cite Sicard comme le dernier voyageur (en 1715) ayant vu cette chapelle. « Depuis [elle] a été désaffectée. Les Latins ne peuvent plus y dire la messe ». Toutefois, ajoute l'auteur (p. 137), les catholiques sont actuellement bien reçus, « et les prêtres latins peuvent offrir le divin sacrifice en toute liberté sur un autel portatif dans l'une des chambres que l'on met à leur disposition ».

p. 338 [267]:

(97) Martyrs. Appelé en arabe Deir al-Arbaïn, il fut édifié pour commémorer le massacre de quarante moines par les Blemmyes. « Ammonius (...) raconte que le 28 décembre 370, les Blemmyes envahirent la sainte montagne (...). Après leur départ, on trouva trente-huit moines cruellement martyrisés. (Voir Bollandistes, A.S.S., XIV Jan., p. 936-937) ». Meistermann, op. cit., p. 118.

p. 338 [267]:

(98) Moïse. Une représentation de ce rocher est donnée par Monconys (Voyage en Egypte, 1646-1647, édit. mod. IFAO, 1973, face à p. [105]). — Meistermann (op. cit., p. 157) le décrit comme un « beau bloc de granit rouge haut de 3 m. 50 et divisé en deux, de haut en bas, par une veine de porphyre gris et verdâtre de 0 m. 40 de largeur. Dix fentes horizontales (autrefois on en comptait douze) traversent la veine ». Au sujet de ce miracle, le New Bible Dictionary (Editeur J.D. Douglas, London, Inter-Varsity Fellowship, 1962, art.: Wilderness of wandering, p. 1329 b) mentionne que le calcaire sinaïtique possède la propriété de retenir l'eau, et cite l'incident suivant, arrivé de nos jours: un soldat anglais ayant frappé accidentellement avec sa pelle un rocher, un jet d'eau en jaillit!

p. 340 [271]:

(99) Une très belle fontaine. Cette «fontaine» est en fait un puits qui se trouve à environ trente mètres plus bas que le sommet.

p. 342 [275]:

(100) Manne. Fabri (Voyage en Egypte, 1483, trad. franç. IFAO, 1975, p. 42 a [174]) écrit : « J'ai vu et mangé beaucoup de cette manne », puis consacre deux pages à ce produit. — Joos van Ghistele (Voyage en Egypte, 1482-1483, trad. franç. IFAO, 1976, p. 194 [156]) la décrit comme « une espèce de gomme qui pend aux feuilles, très claire et jaune, ronde comme une graine de colza ». — R. Khoury (Notes additionnelles au « Voyage en Egypte » de Pierre Belon (1547), in : BIFAO, t. LXXVII, 1977, p. 268) écrit que « la question n'est pas tout à fait éclaircie ». Il peut s'agir soit de la Alhagi Maurorum, soit de la Manna Persiana. L'auteur penche vers la Manna Persiana en se référant à la description qu'en donne Belon (op. cit., p. 129 a) qui l'appelle Tereniabin (de l'arabe Tarangubin — miel de rosée).

p. 343 [276]:

(101) Cachef. Voir note (76).

p. 346 [282]:

(102) Pierre d'aigle. C'est de l'aétite, peroxyde de fer hydraté, ou ocre jaune. Selon Villamont (Voyage en Egypte, 1589-1590, édit. mod. IFAO, 1971, p. 271 a [210]), ces pierres « sont propres pour faire enfanter les femmes qui sont en travail ».

p. 347 [283]:

(103) Nitre. C'est le natron. Pour la composition, voir A. Lucas, Ancient Egyptian Materials and Industries, 4th edit., revised and enlarged by J.R. Harris, London, Arnold, 1962, p. 493. Dans les Lettres Edifiantes, III, p. 423 (cité par Wiet in: Trécourt, Mémoires sur l'Egypte, Année 1791, Le Caire, Publ. de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte, 1942, p. 90) nous lisons: « On sait assez l'usage du natron; il sert pour blanchir le cuivre, le fil, le linge; il est employé par les teinturiers, les verriers et les orfèvres; les boulangers en enflent le pain en le mêlant avec la pâte; les rôtisseurs en attendrissent la viande ».

p. 352 [291]:

(104) Santons. Voir note (18).

p. 352 [292]:

(105) Emeraudes & Turquoises. Au sujet de l'industrie et du commerce des pierres précieuses en Egypte au XVII^e siècle, voir E. Brown, Voyage en Egypte, 1673-1674, trad. franç. IFAO, 1974, avec de nombreuses notes bibliographiques et explicatives de S. Sauneron.

p. 353 [294]:

(106) Rousset: Rosette.

p. 354 [295]:

(107) Romadan. Plus exactement: Ramadān. C'est le 9e mois du calendrier musulman, durant lequel tout musulman âgé de plus de dix ans doit s'abstenir de toute nourriture et de toute boisson entre le lever et le coucher du soleil. Cf. Le Coran, Sour. II, 179-183. Cette privation de nourriture et de boisson est évidemment très pénible quand le Ramadan tombe en été, lors des grandes chaleurs.

p. 469 [303]:

(108) Bogas. Gratien le Père (Mémoire sur la partie occidentale de la province de Bahyreh, connue anciennement sous le nom de nome maréotique, in : Description de l'Egypte, Texte, Etat moderne 2 (1812), p. 470, note 3) explique que le « Boghâz est un autre mot arabe qui veut dire bouche ou embouchure avec barre d'un fleuve, d'une rivière ou d'un lac à la mer ». (Cité par A. Bernand, Le delta égyptien d'après les textes grecs, Le Caire, IFAO, 1970, p. 105, note 2). Bernand ajoute: « En fait, le mot est turc ». Voir également, dans le même ouvrage, p. 497, note 2. — P. Jollois, Notice sur la ville de Rosette, comprenant la description de la traversée par la mer d'Alexandrie dans cette ville et du voyage par le Nil de Rosette au Caire, in: Description de l'Egypte, Texte, Etat moderne, 2 bis (1822), p. 333-360, note : « Le mot boghâz, en turc, signifie gosier. Le boghâz est un goulet très étroit, ouvert par le courant dans les bancs de sable formant une barre à l'embouchure du Nil, et qui sont le résultat des dépôts du fleuve lorsqu'il perd sa vitesse en arrivant à la mer. Rien n'est plus variable que ce passage. Les bancs de sable dans lesquels il est pratiqué sont continuellement remués par les vagues de la mer; et lorsque les vents de l'Ouest et du Nord soufflent avec quelque violence, les eaux du fleuve sont en quelque sorte repoussées vers leur source, et le courant s'établit partout où elles éprouvent le moins de résistance ».

p. 469 [303]:

(109) Syroc. Sirocco, vent du sud-est. Le nom vient de l'arabe charq, Orient. M. Devic, Dictionnaire étymologique des mots d'origine orientale, Paris, Hachette, 1892, art.: Siroc, ou Sirocco (Supplément du Littré).

p. 470 [304]:

(110) Tours rondes. Ces deux tours sont mentionnées par Toussoun (La géographie de l'Egypte à l'époque arabe, in : Mémoires de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte, t. VIII, 1^{re} partie, Le Caire, IFAO, 1926, p. 80) : « C'est au nord de Damiette que débouche l'eau du Nil dans la mer en un endroit appelé El-Oushtoum. Là, le Nil a cent pics (54 mètres) de largeur, et entre ses deux rives il y a deux tours reliées l'une à l'autre par une chaîne en fer et occupées par des gardescôtes. Aucun bateau ne sort vers la mer, ni n'en provient, si ce n'est avec un permis spécial ». L'auteur n'indique pas le nom du géographe ancien qui lui a fourni ce détail, mais dans la préface il mentionne que les descriptions citées dans cette partie de son livre sont extraites d'ouvrages

parus entre 641 et 1517). — Stochove (Voyage en Egypte, 1631, édit. mod. IFAO, 1975, p. 408 [4]) mentionne « un vieux chasteau basty de briques » . . . « et de l'autre bord de la rivière il y a un autre chasteau semblable au premier qui garde l'entrée de la rivière ». — La carte de la Description de l'Egypte, feuille 41, montre sur la rive gauche de la branche de Damiette une « Tour du Delta ou du Bogâz ».

p. 470 [304]:

(111) Bacha du Caire. Les trois pachas qui gouvernèrent l'Egypte entre les années 1638 et 1646 (lors du séjour de Coppin en Egypte) furent Mohamed ben Ahmed pacha, Moustafa el Bostangy pacha et Maksoud pacha. Voir sur le caractère de ces gouverneurs et leur administration, Marcel, Egypte (Coll. L'Univers, Paris, F. Didot, 1848, pp. 214-217).

p. 470 [304]:

(112) Forteresse. Gonzales (Voyage en Egypte, 1665-1666, trad. franç. IFAO, 1977, p. 19 [58]) et Morison (Voyage en Egypte, 1697, édit. mod. IFAO, 1976, p. 170 [184]) mentionnent, dans le voisinage de Damiette, les ruines d'une forteresse. Le second en attribue la construction à St Louis. Peut-être est-ce la même que celle mentionnée par Coppin. Il est vrai qu'il dit qu'elle fut commencée par un « Bacha du Caire », mais on sait que les renseignements fournis par les indigènes aux voyageurs étrangers péchaient souvent par l'imprécision. — La carte de la Description de l'Egypte (feuille 41) montre sur la rive droite de la branche de Damiette (entre Damiette et la mer) des « Ruines ».

p. 471 [316]:

(113) Cauve : le café. « Quoique le café soit maintes fois signalé dans les textes sous sa forme arabe de qahwa, il ne désignait, au XII° siècle encore, que certain vin rouge; le véritable café, le moka, ne fit son apparition qu'au XIIIe siècle sous les descendants de Saladin (1169-1252). Il semble bien qu'il servit tout d'abord d'ersatz à ceux qui ne voulaient pas boire d'alcool ». Aly Mazaheri, La vie quotidienne des musulmans au moyen âge. Xe au XIIIe s. Paris, Hachette, 1951, pp. 92-93. — D'après Lane (The manners and customs of the modern Egyptians, London, Dent, 1914, p. 339), le café aurait été introduit en Egypte vers la fin du XVe ou le commencement du XVIe siècle. Sur l'usage du café voir les pp. 137, 141, 340. — Cette boisson est mentionnée par la plupart des voyageurs. Monconys, par exemple, écrit (Journal de voyage de M. de Monconys, Lyon, [H. Boissat et G. Remeus], MDCLXV, 1re partie, p. 189): « Leur [des Cairotes] divertissement est de boire du caué, c'est une boisson plus noire et amère que la suye destrempée; neantmoins il n'y a homme ny femme qui n'en boive deux fois le jour, et il n'y a aucune ruë, où pour le moins il n'y en ayt une grande taverne ». — J. de Thévenot (Relation d'un voyage au Levant, Paris, 1665, p. 63) parle de la « plaisante musique de humerie » qui s'échappe des « cavehane » (les cafés). — D'après l'Encycl. de l'Islam (édit. 1927, art. : Kahwa) le café apparut d'abord au Caire dans le quartier de l'Azhar, par l'intermédiaire de Sufis de l'Yémen. A plusieurs reprises il fut interdit au Caire par les autorités religieuses. — A. Gonzales (op. cit., p. 92

[184]) donne des détails sur la préparation du «coffé». — Voir à ce sujet également Clot Bey, Aperçu général sur l'Egypte, Paris, Fortin, Masson & Co., 1840, t. II, pp. 8, 29, 129, 307.

p. 476 [314]:

(114) Bogaz. Voir note (108).

p. 478 [316]:

(115) Tour quarrée. Voir note (110).

p. 479 [318]:

(116) Lybna. Toussoun (Géographie de l'Egypte à l'époque arabe, in : Mémoires de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte, IFAO, 1926, t. VIII, 1^{re} partie, p. 20) mentionne que Damiette faisait partie de l'ancienne province d'El-Abvania. C'est peut-être ce nom que Coppin a déformé en Lybna.

p. 479 [318]:

(117) Peluse. En réalité, Péluse (actuellement Tell Farameh) était éloignée de Damiette d'environ 90 km.

p. 479 [318]:

(118) Village. La carte de la Description de l'Egypte (feuille 41) indique sur la rive gauche de la branche de Damiette, en face de la ville de Damiette, une localité appelée El-Senanieh.

p. 480 [320]:

(119) Soubachi. Voir note (36).

p. 480 [320]:

(120) Bogas. Voir note (108).

p. 481 [322]:

(121) Nabout. Solide bâton, gourdin.

p. 481 [322]:

(122) Cauvé. Voir note (113).

p. 483 [326]:

p. 486 [330]:

(124) Malhem. Voir note (2).

p. 487 [331]:

(125) Sené. Post (Flora of Syria, Palestine and Sinai, Beirut, Syrian Protestant College, 1932, p. 297) mentionne deux plantes portant ce nom: Cassia obovata, Collad. (en arabe Senâ mekki) et la Cassia lanceolata (en arabe Senâ sae idi, Lisan ele asfûr). — Belon (Voyage en Egypte, 1547, édit. mod. IFAO, 1970) consacre une page à ces deux plantes (p. 123 b). — Voir aussi Bédévian, op. cit., Index p. 127.

p. 489 [335]:

(126) Soubachi. Voir note (36).

p. 491 [337]:

(127) Cage de fer. Appelée en arabe mashalla (مشله).